

Ne manquez pas votre Télé Plus



Les arts
Huguette Oigny
De la passion!
 Cahier W, 1ère section



À L'INTÉRIEUR
 Un cahier spécial de 12 pages

La Tribune

samedi
 SHERBROOKE
 13 juillet 1996
 87e ANNÉE - No 123
 0,60 (WEEKEND: 1,65\$) Plus taxes



UN VÉRITABLE ENFER

Le trio d'accusés aurait violé Isabelle Bolduc à plusieurs reprises

TOUS LES DÉTAILS A3, A4 ET A5



Pierre-Yvon BÉGIN

Sherbrooke

Isabelle Bolduc, dont le cadavre a été retrouvé dimanche à Fleurimont, a vécu un véritable calvaire avant de rendre l'âme. Elle aurait été séquestrée durant un ou deux jours, violée à plusieurs reprises, par ses trois ravisseurs avant d'être assassinée froidement.

Hier, Marcel Blanchette, Guy Labonté et Jean-Paul Bainbridge ont été formellement accusés d'agression sexuelle, de la séquestration et du meurtre d'Isabelle Bolduc.

Jean-Paul Bainbridge a été arrêté jeudi par les policiers sur un chantier de construction à Valcourt. Agé de 25 ans, il travaillait pour un entrepreneur à titre de plombier. C'est d'ailleurs dans la voiture de Bainbridge qu'Isabelle Bolduc aurait été enlevée vers 3h du matin dans la nuit du samedi 29 juin, tandis qu'elle regagnait son domicile à pied.

Isabelle Bolduc aurait été conduite à l'appartement de Blanchette, pour être séquestrée par la suite pendant un ou deux jours. Dimanche matin, Isabelle Bolduc téléphonait afin de prévenir son employeur qu'elle n'entrair pas au travail. C'est cet appel qui a permis aux policiers de relier les trois accusés au meurtre.

Parce qu'il s'agit d'un appel interurbain, les policiers ont été en mesure d'identifier son origine. Isabelle Bolduc aurait donc visiblement été trimbalée à l'extérieur de la région.

C'est aussi dans le véhicule de Bainbridge qu'Isabelle Bolduc a été transportée chemin Godard à Fleurimont, où ses tortionnaires l'auraient tuée à l'aide d'une barre de fer.

Menottes aux poignets et chaînes aux pieds, Bainbridge a quitté le quartier général de la police municipale sous forte escorte vers 10h30. Outre la horde de journalistes et de photographes, à peine quelques curieux assistaient à la scène, pendant que les motards de la police interdisaient toute circulation sur la rue Marquette.

Marcel Blanchette, accusé jeudi d'enlèvement et d'agression sexuelle sur une jeune livreuse de 24 ans, a comparu le premier devant la juge Danielle Côté. Les proches d'Isabelle Bolduc, silencieux, avaient visiblement peine à contenir leurs émotions durant la comparution des accusés. La salle d'audience du palais de justice de Sherbrooke était bondée, une quinzaine de personnes étant même refoulées à l'entrée.

Bainbridge, gardant les yeux baissés, devait suivre dans le box des accusés. Ses bottes de construction encore dans les pieds, Bainbridge arbore un large tatouage sur l'avant-bras droit.

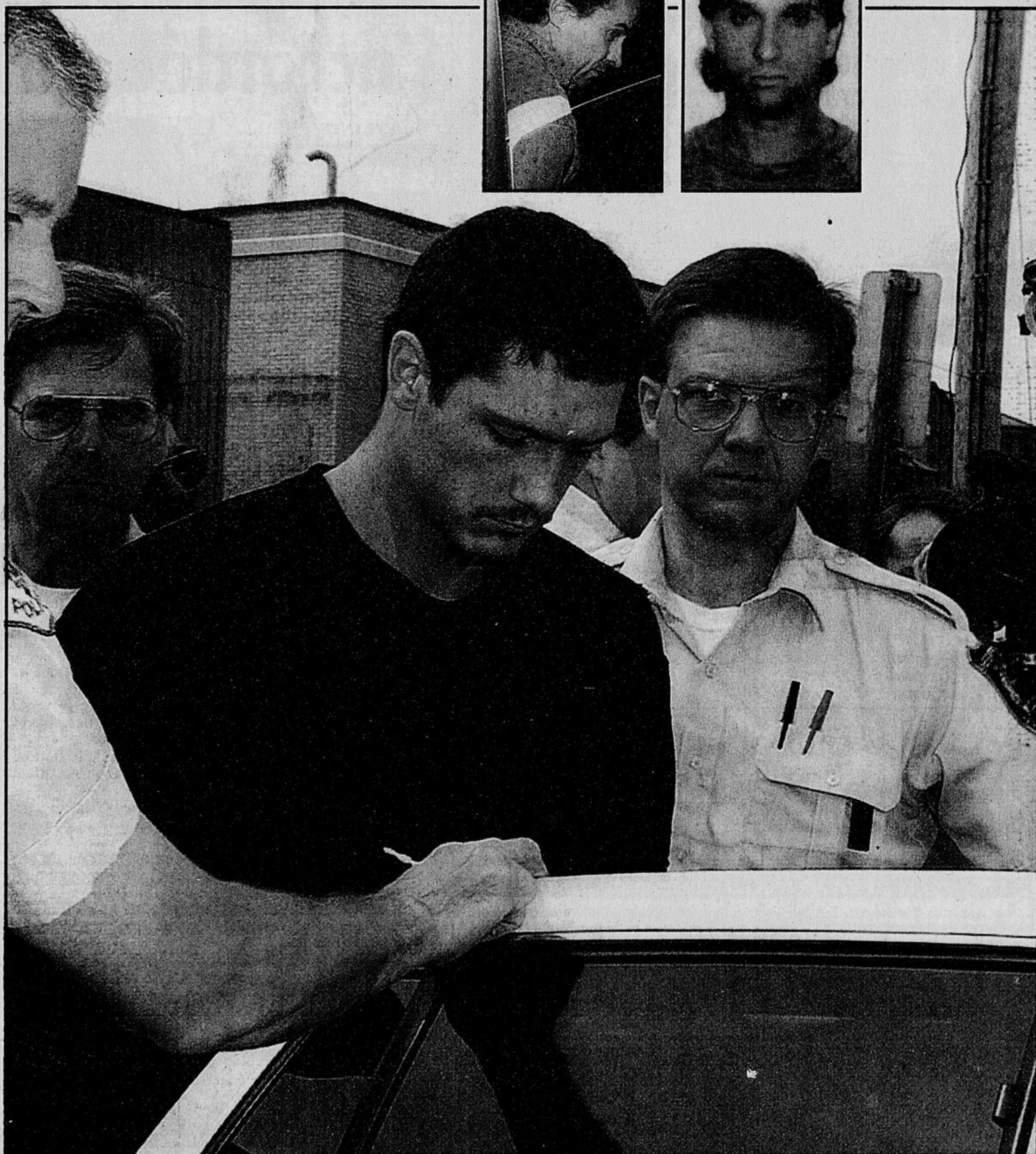
Bien connu des policiers, Bainbridge jouissait d'une liberté complète depuis mai dernier. Le 16 juin 93, il était condamné au palais de justice de Sherbrooke à une peine de 30 mois de prison pour une agression sexuelle. En 90 et 91, il a écopé de 30 jours et de trois mois de prison pour introduction avec effraction et menaces de mort avec bris de probation.

Le dernier accusé, Guy Labonté, se trouvait en liberté surveillée. Ne répondant plus aux conditions de sa remise en liberté, il fut ramené derrière les barreaux mercredi. Agé de 29 ans, Labonté présente un casier judiciaire pour violence, vol qualifié et introduction par effraction.

Nullement affecté par son retour devant le tribunal, Labonté gardait la tête haute, défiant même l'auditoire en jetant des regards prolongés, pendant que défilaient les chefs d'accusation.

À la suite de la comparution des trois accusés, les parents et proches d'Isabelle Bolduc ont refusé tout commentaire à la presse.

Rencontré par La Tribune, Julien Richard estime que son ami Marcel Bolduc, père de la victime, commence à se remettre. «Marcel ne cherche pas la vengeance, dira-t-il. Il affirme qu'il ne faut pas que cela se reproduise, parce qu'il y a des gens dangereux. Toute cette révolte que l'on sent ici, c'est aussi dangereux.»



Jean-Paul Bainbridge, 25 ans, l'un des membres du trio inculpé du meurtre d'Isabelle Bolduc, a été arrêté sur un chantier de construction à Valcourt, jeudi. C'est à bord de sa voiture que la jeune Bolduc aurait été enlevée vers 3 heures du matin dans la nuit du samedi 29 juin. En médaillon, les deux autres accusés, Marcel Blanchette et Guy Labonté.

L'ex-président Carter ridiculise la loi Helms-Burton



Jimmy Carter

Montréal (PC)

L'ancien président Jimmy Carter a déclaré hier que la loi américaine qui punit les entreprises commerçant avec Cuba est «insultante» et «stupidité».

«Je crois que de toutes les choses qui ont été faites dans mon pays, ceci est la plus stupide», a lancé M. Carter après avoir reçu le prix pour activités humanitaires des clubs Lions, dont le congrès international prenait fin hier à Montréal.

M. Carter s'en est pris à la loi Helms-Burton, qui a été approuvée par le prési-

dent Bill Clinton plus tôt cette année après que l'aviation cubaine ait abattu deux avions civils américains appartenant à une organisation anti-castriste de Miami.

Cette loi inflige des sanctions aux entreprises qui investissent dans des propriétés cubaines dont les titres auraient été confisqués au moment de la révolution cubaine, en 1959. De nombreux Américains et Cubains avaient alors fui l'île pour échapper au régime communiste de Fidel Castro.

Au moins 30 compagnies canadiennes, dont plusieurs minières, ont effectué des investissements directs dans l'île des Carai-

bes. Des douzaines d'autres compagnies canadiennes commercent avec Cuba.

Les Etats-Unis ont commencé à rédiger une liste noire des compagnies canadiennes cette semaine.

M. Carter croit pour sa part que la seule façon de réformer un régime communiste est de l'aider à ouvrir son économie.

«Je crois que ce qui est fait actuellement est une insulte aux Canadiens, une insulte aux Mexicains, une insulte aux Européens», a-t-il ajouté.

«J'espère que le président Clinton va faire tout ce qui est possible pour minimiser les dommages qui ont déjà été causés

par cette loi malavisée.»

Les entreprises américaines ont fait pression sur le président Clinton pour qu'il annule certaines provisions de la loi Helms-Burton. Le président doit prendre une décision d'ici lundi.

Le premier ministre Jean Chrétien a donné son accord à la préparation de mesures de représailles, qui permettraient notamment aux Canadiens de traîner en justice les entreprises américaines qui seraient servies de la loi Helms-Burton pour s'en prendre aux compagnies canadiennes commerçant avec Cuba.

L'honnêteté consiste en premier lieu à ne pas reporter nos propres torts sur autrui.

TILDEN Interrent

Location Autos • Camions

Place Brouillard

822-2100

DÉLICIEUSEMENT ESTRIE

Du beurre de pommes carrément irrésistible!

À LIRE EN C19

LA FÊTE DU LAC

Tout est dans l'art d'attirer les regards...

À LIRE EN C16



Météo / A

AVERSES

26

5:11 20:33

23 juil 30 juil 06 août

À LIRE LA SEMAINE PROCHAINE

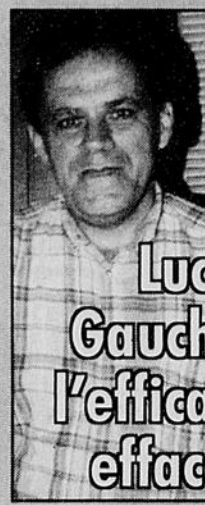
lundi

PROFIL D'ENTREPRISE

PERSONNALITÉ



Plafolift n'a pas fini de faire parler d'elle



Luc Gaucher, l'efficacité effacée

mardi

AUTOMOBILE avec Jacques Duval

La Pontiac Grand Prix 1997 porte son nom avec un peu plus de fierté



Haro sur les récidivistes

Les proches du couple Beaulieu-Parent demandent au gouvernement une surveillance plus étroite sur les libérations conditionnelles

Nelson FECTEAU
Thetford Mines

A lors que les funérailles de François Parent et Jean-Denis Parent se tiennent aujourd'hui, leurs ont initié une pétition demandant au gouvernement une application plus rigoureuse des lois surtout dans les cas de récidives et une surveillance plus étroite sur les libérations conditionnelles.

Les proches du couple, qui ont vécu ces heures terribles sous les feux constants de la rampe, demandent aussi au gouvernement un meilleur contrôle sur les médias pour protéger l'anonymat et la vie privée des familles touchées par les drames.

Enfin, ils souhaitent que les gouvernements aient une plus grande confiance dans les corps policiers et leur offrent un appui plus soutenu dans leurs actions.

Hier soir, parents et amis ont pu offrir leurs condoléances, en présence des cendres des deux époux, à ces familles lourdement éprouvées.

Ils avaient été invités par les membres des familles Beaulieu et Parent à compenser l'envoi de fleurs par un don, si minime soit-il, au Fonds Beaulieu-Parent. Incidemment, des membres du Club Lions accueillent les visiteurs à l'extérieur du salon funéraire de la Maison Audet et distribuaient de l'information sur le Fonds Beaulieu-Parent.

Le fonds en question vise à continuer l'oeuvre des deux personnes regrettées pour lesquelles la société était si importante. Ce fonds spécial d'aide à la société sera dirigé par M. Jeannot Talbot, président du Club Lions de Disraeli, et M. André Beaulieu, frère de François Beaulieu. «Nous avons besoin de vous pour réussir à contrer cette recrudescence de violence gratuite que nous vivons tous sous différents as-

pects. Le geste que vous allez poser démontrera que vous aussi tenez à la vie.»

Le Fonds Beaulieu-Parent visera des actions positives et constructives de façon à venir en aide aux jeunes qui éprouvent des difficultés de comportement mais qui sont souvent laissés à eux-mêmes. Prévention face à la drogue, à l'alcool, aux abus sexuels, information sur les différents types de violence, formation d'intervenants spécialisés dans l'approche des jeunes, des enfants, des parents, des futurs parents face aux situations difficiles de la vie d'aujourd'hui, rien ne sera ménagé pour venir en aide à ceux qui en auront besoin.

Dans cet objectif, les gens sont invités à faire parvenir leurs dons au Club Lions de Disraeli, Fonds Beaulieu-Parent, C.P. 518, Disraeli, G0N 1E0.

Les funérailles seront célébrées ce matin à 11h00 en l'église Sainte-Luce de Disraeli. C'est M. l'abbé Philippe La-belle qui présidera l'office religieux.

Un jeune prodige de l'accordéon attire les foules

Claude PLANTE
Sherbrooke

JMP est en ville et il attire les foules! Non, non, pas l'humoriste Jean-Marc Parent; l'accordéoniste Jean-Michel Pelletier, 10 ans.

Malgré son jeune âge, le musicien de Fleurimont est, en quelque sorte un petit prodige. Il touche l'instrument comme pas un. Il faut le voir pratiquer de l'accordéon comme s'il avait fait ça toute sa vie. Une chose cependant. Il n'en joue que depuis 6 mois, et à l'oreille à part ça!

«C'est vraiment beau de le voir jouer. Il sait déjà 169 morceaux», lance son professeur et gérant, Maurice Proulx. «Ça fait 60 ans que je joue de l'accordéon et que je donne des cours. Je n'ai jamais vu un jeune jouer aussi bien et apprendre aussi rapidement.»

«Je suis certain qu'il ira loin. Mais ça va dépendre de lui.»

Aujourd'hui et demain, M. Proulx et son protégé se produisent au centre commercial Carrefour de l'Estrie. Ils y sont depuis plusieurs jours, dans le cadre de la vente Québec-France. Force est de croire que pour demain, 14 juillet Fête des Français, on jouera la Marseillaise!

«J'ai toujours aimé la musique folklorique de la Bottine Souriante», dit timidement le jeune accordéoniste. «J'en écoute souvent. Je veux jouer comme eux.»

Devant l'intérêt de son petit-fils, Maurice Groleau a décidé de lui acheter un accordéon. C'était aux fêtes, l'an dernier.

«J'en suis fier, ajoute le grand-père. C'est rare de nos jours un jeune qui joue de l'accordéon. On voit aussi qu'il aime le piano.»

«Si ça ne va pas plus loin, au moins ça lui restera. Ce n'est pas comme le Nintendo. Un jour, son accordéon lui fera un passe-temps.»



Jean-Michel Pelletier

«Des cours au téléphone»

Au Carrefour de l'Estrie cette semaine, quand JMP se mettait à jouer en compagnie de M. Proulx, les gens présents tombent en admiration pour l'enfant de 10 ans. Certaines dames sont tellement enchantées par sa musique que spontanément elles se lèvent et vont lui donner quelques dollars... et des fois un beau bec.

L'accordéoniste au visage d'ange ne peut que rougir. «C'est plaisant de voir ça, réagit le grand-père. Nous aimons ça, parce que ça l'encourage beaucoup.»

Jean-Michel et M. Proulx ont développé une belle amitié. Au début, il lui donnait des cours par téléphone. Il ne faut pas que son accordéon nuise à ses études.»

loto-québec résultats

La Mini		Banco	
Tirage du 96-07-12		Tirage du 96-07-12	
NUMÉROS	LOTS	4 6 8 10 11	
190278	50 000 \$	14 17 20 23 29	
90278	5 000 \$	30 37 39 46 49	
0278	250 \$	50 52 53 54 66	
278	25 \$		
78	5 \$		
19027	1 000 \$		
1902	100 \$		
190	10 \$		

Quotidienne		Extra		SUPER 7	
Tirage du 96-07-12		Tirage du 96-07-12		Tirage du 96-07-12	
3 4	NUMÉRO	5 11 24 30 36 40 41			
258 7972	969033	Numéro complémentaire 15			

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	LUNDI	MARDI	INDICE UV
26 PRÉC. 60%	16 PRÉC. 40%	24 PRÉC. 70%	25 PRÉC. 70%	25 PRÉC. 70%	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

QUÉBEC		CANADA		USA	
Chicoutimi Ave 23/12 Québec Ave 24/13	Gaspé Var 24/13 Rimouski Var 21/13	Edmonton Sol 22/12 St-John's Sol 22/12	Boston Plu 22/19 New York Plu 23/19	Plattsburg Plu 23/17	Portland Plu 18/16
Iles-de-la-Mad. Enu 22/15 St-Georges Ave 24/13	La Grande Sol 20/10 Sept-Îles Var 21/11	Fredericton Nua 25/15 Toronto Var 25/14	Burlington Plu 23/17	Providence Plu 24/18	Washington Plu 26/21
Lac St-Jean Ave 22/13 Trois-Rivières Ave 24/14	Montréal Ave 26/16 Val d'Or Plu 21/11	Ottawa Ave 28/16 Winnipeg Sol 25/14	Concord Plu 21/16		

LE MONDE		DESTINATIONS SOLEIL	
Athènes Enu 29/22 Mexico City Plu 24/17	Atlanta City Plu 24/18	Myrtle Beach Var 32/23	
Beijing Nua 27/18 Moscou Plu 30/23	Cape Cod Plu 22/19	Old Orchard Plu 18/16	
Berlin Sol 24/8 Paris Sol 22/13	Daytona Beach Var 28/19	Orlando Var 34/24	
Hong Kong Nua 31/28 Port-au-Prince Var 34/25	Freeport Ora 34/24	Plattsburg Plu 23/17	
Lisbonne Sol 24/17 Rome Sol 29/15	Fort Lauderdale Var 33/26	Tampa Var 33/25	
Londres Sol 24/14 Tokyo Sol 27/21	Honolulu Var 32/23	Virginia Beach Plu 27/22	
	Key West Var 33/28	West Palm B Var 33/26	
	Miami Var 33/26	Wildwood Plu 24/18	

© 1996 Infomédia/Météo

EMPLOIS DU JOUR

magasin spécialisé
Assitant(e) - gérant(e)
Offre: 2086907
Lieu: Carrefour de l'Estrie (Sherbr.)
Salaire: 7 \$/heure, permanent, temps plein, 40 hrs/sem.
Exigences: D.E.S., exp. requise, connaissance obligatoire du produit, travailler dans un magasin spécialisé, semaine et fin de semaine, comp. administr., comp. organisation., bonnes relations interpers., aptitude à communiquer, parler français (req.), excellente présentation, remplacera gérant(e) en son absence.

veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

Boucher(ère)
Offre: 2093659
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 8 \$/heure ou plus, permanent, temps partiel, 20 hrs/sem
Exigences: minimum d'exp. en boucherie, formation professionnelle, doit connaître coupe, travaillera sur horaire variable.
Fonctions: tâches de boucher(ère) dans un supermarché.
Commis vente vêt. hommes
Offre: 2093033
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 6,45 \$ + % pour débiter, permanent, 25 à 35 hrs/sem.
Exigences: excellente présentation, exp. et bilinguisme un atout, doit être disponible jour/soir/sem. et fin de sem., après période de probation avantages sociaux
Fonctions: vente de vêtements pour hommes dans

veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

EMPLOIS ÉTUDIANTS

Voici les offres d'emploi du Centre d'emploi du Canada pour étudiants:

Agent(e) de projets informatiques: East Angus, participer au développement des technologies de l'information (INTERNET), planifier le développement d'un site WEB, travailler au développement de l'infonroute, très bonne connaissance de internet, capable de créer une banque de données, autonome, bon communicateur, étudier en informatique un atout, temps plein.

Aide à l'entretien ménager: Sherbrooke, faire du ménage dans une maison, personne honnête, fiable et travaillante, 4 heures par semaine.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Centre d'emploi du Canada pour étudiants au 566-1044.

INDEX

Arts:.....W-1
Bandes dessinées:.....C-17
Chez nous:.....A-7
Décès:.....C-14
Économie:.....C-20
Éditorial:.....A-10
Horoscope:.....C-17
Messier en liberté:.....W-8
Petites annonces:.....C-1
Sports:.....B-1
Voyages:.....W-10
Vivre:.....W-9

Magog
370, rue Principale
Carrefour de l'Estrie
Galeries
Quatre Saisons
Galerie de Granby

Vente estivale
Jusqu'à 70%
de rabais sur modèles sélectionnés

Boutiques Newport
Souliers • Sandales • Pantoufles

LaTribune	TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8	Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466	Camelots et camelots motorisés Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot.....3,71 \$ taxe de vente du Québec.....24 \$ Coût à l'abonné.....3,95 \$	Abonnement payé à l'avance: 1 on 175,12 \$ 12,26 \$ 6 mois 87,60 \$ 6,13 \$ 3 mois 44,84 \$ 3,14 \$ 1 mois 23,49 \$ 1,64 \$

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

LA TRISTE AFFAIRE ISABELLE BOLDUC

«C'est carrément écoeurant!»

Les gens ont peine à retenir leur rage à l'ancien lieu de travail de la jeune femme battue, violée et assassinée

Claude PLANTE
Sherbrooke

«C'est carrément écoeurant!» Les nerfs sont à fleur de peau chez les employés et la direction du resto-bar Chez Ronnie, du centre-ville de Sherbrooke, où Isabelle Bolduc travaillait. Depuis qu'on connaît les circonstances qui ont entouré son meurtre et le nom des accusés dans cette affaire, on a tout simplement peine à retenir sa rage.

«Cette fille-là a souffert comme ça se peut pas», lance l'une des membres du groupe qui désire toutefois garder l'anonymat. «Moi je dis que ces gars-là devraient souffrir autant que Isabelle a souffert. Elle a dû vivre les pires choses. C'est n'est pas imaginable.»

«C'est la peine de mort qu'il faut ramener. Un cas comme celui-là ferait réfléchir les autres.»

Déjà dépassés par les événements, les gens de chez Ronnie ont appris avec stupeur l'implication de deux autres individus dans cette affaire. Hier, au pa-

lais de justice, en plus des accusations portées contre le premier suspect Marcel Blanchette, une kyrielle d'accusations ont été déposées contre Jean-Paul Bainbridge et Guy Labonté.

On a appris aussi que Isabelle serait probablement morte assassinée après avoir été battue et violée à plusieurs reprises.

«Tout le monde est à bout»

Habituellement, l'harmonie règne entre les employés du bar. Mais depuis deux semaines, depuis que Isabelle a disparu, depuis qu'on l'a retrouvée morte dans un boisée de Fleurimont, la tension a toujours monté, ajoute la même dame.

«C'est difficile à vivre. Tout le monde est à bout ici. Une employée doit rencontrer un psychologue. À tout mo-



Claude Lemon Linda Carrier Jean-Benoît Jubinville Caroline Lawlis

ment, quelqu'un se met à pleurer...» On espère que l'atmosphère baissera d'un cran. Chez les serveuses, on soutient même être tellement accaparée par cette affaire, qu'on en vient à s'imaginer à la place de la victime.

«Oui, c'est comme ça. C'est rendu grave, affirme Linda Carrier. J'ai peur des hommes. Je sais qu'ils ne sont pas tous méchants, mais à chaque fois qu'un m'approche j' imagine ce qui a pu arriver à Isabelle.»

serait illogique de ne pas réagir. On vit dans une société malade.» «Ce qu'on te dit là, ce n'est pas méchant. Ce qui est méchant, c'est ce qui est arrivé à Isabelle.»

Claude Lemon, comme les autres, est un grand ami de la victime âgée de 22 ans. Il présume qu'une fois en prison, si les trois lascars sont jugés coupables, les autres prisonniers leur feront passer un mauvais quart d'heure.

«Pour moi, ce qui est arrivé, c'est un geste gratuit qui n'a pas raison d'être»,

dit-il entre deux services de rafraîchissements à ses clients. «Quelle sorte de société on laisse à nos enfants?»

Malgré tout, les choses allaient rondement chez Ronnie, hier soir à l'heure du souper. C'était bon. Mais les employés pouvaient difficilement mettre de côté les troubles des derniers temps pour se concentrer sur leur travail.

«C'est dégueulasse»

Mais parmi les clients, surtout assis sur les terrasses à cette heure, on ne trouvait personne que le meurtre de Isabelle Bolduc laisse indifférent.

«Moi, comme femme du même âge qu'elle, je trouve ça épouvantable. Je suis peureuse de nature. Là, c'est pire. Je suis originaire de la région de Val d'Or. Ces événements me font revivre un drame semblable survenu là-bas il y a quelques années.»

«C'est carrément dégueulasse, reprend son conjoint, Jean-Benoît Jubinville. Je me mets à la place des femmes. Elles ont peur de marcher dans la rue seule le soir.»

Les trois suspects face à une kyrielle d'accusations

Jacques LEMOINE
Sherbrooke

La tragédie de Isabelle Bolduc, qui a été enlevée sur la rue, abusée sexuellement et assassinée à coups de barre de métal, a abouti hier à l'inculpation de trois individus à la suite d'une enquête éclair de la police de Sherbrooke.

Les accusés ont été identifiés comme étant Marcel Blanchette, 49 ans, Jean-Paul Bainbridge, 25 ans, et Guy Labonté, 29 ans, qui sont tous hypothésés d'antécédents judiciaires.

Leur comparution devant la juge Danielle Côté de la Cour du Québec a attiré au palais de justice les parents de la victime, son ancien ami de coeur et de nombreux curieux dans une salle sous haute surveillance policière.



Me Peter Downey



Me Jean-Marc Bérnard



Me Philippe Gilbert

Bainbridge et Blanchette sont inculpés de l'enlèvement de Mme Bolduc vue pour la dernière fois vers 2h45 le 30 juin alors qu'elle a quitté un bar de la 12e Avenue, à Sherbrooke, pour se rendre à pied chez elle deux kilomètres plus loin.

Ils doivent tous les trois répondre de séquestration, d'agression sexuelle avec la complicité de d'autres personnes et d'agression sexuelle dans un appartement qui pourrait être celui de Blanchette.

Blanchette et Bainbridge font face à un chef de complot pour meurtre et Blanchette à un autre de menaces de mort.

Meurtre au premier degré

Ils sont tous les trois accusés du meurtre au premier degré le 30 juin, à Fleurimont, d'Isabelle Bolduc dont le corps a été trouvé le 7 juillet à l'orée d'un boisé près d'un sentier.

Enfin, Labonté se trouve sous le coup d'un chef de complicité de fait après le meurtre entre le 30 et le 2 juillet.

Le défenseur Peter Downey a obtenu que Blanchette, dont la libération conditionnelle suspendue expire le 12 octobre 2010 et est en attente de procédures pour la folle chevauchée criminelle avec une livreuse tenue en otage, fasse l'objet d'une évaluation de son aptitude à être jugé.

Ce dernier sera transféré et détenu au Pavillon Bowen du CUSE où il sera examiné par le psychiatre Francisco Pinerio.

Le procureur Charles Crépeau s'est opposé à la remise en liberté provisoire de Bainbridge et Labonté pendant la durée des procédures.

Les défenseurs Jean-Marc Bérnard, Philippe Gilbert et Downey avaient tous opté pour un procès devant jury pour leur client respectif qui seront ramenés devant le tribunal vendredi.

Le tribunal a émis une recommandation aux autorités carcérales pour que les inculpés ne puissent avoir de contact entre eux.

Ils se sont connus à l'Étape

On a appris que les suspects se sont connus à la maison de transition de l'Étape à Sherbrooke et avaient comme dénominateur commun d'être vraisemblablement en rechute de boisson alcoolisée et de drogue.

Les crimes, dont ils sont accusés, sont en tête de liste des crimes les plus horribles commis dans la région de mémoire d'un enquêteur chevronné.

La police soupçonne que Isabelle Bolduc a été enlevée non loin du bar qu'elle venait de quitter par un individu qui l'a empoignée et fait monter de force dans une voiture.

Elle été conduite dans un appartement où elle a été séquestrée et abusée sexuellement.

Mme Bolduc a été conduite à la tombée du jour sur un chemin isolé.

On aurait d'abord tenté de l'étrangler dans le véhicule pour l'empêcher de parler et elle a été battue ensuite à l'extérieur avec un bout de tuyau.

Les coups portés à la tête ont été d'une violence inouïe.

Le corps de la femme de 22 ans a été finalement traîné et abandonné dans le boisé.

On savait déjà que Blanchette, dont la carrière criminelle s'est déroulée principalement à Montréal, est hypothésé de condamnations totalisant 38 ans, cinq mois et 45 jours de détention pour des vols qualifiés, une tentative d'enlèvement, une séquestration, l'usage d'arme à feu et des évasions.

Domicilié à Saint-Denis-de-Brompton, Bainbridge avait écopé le 16 juin 1993 d'une peine de 30 mois de pénitencier pour agression sexuelle envers une adolescente de 13 ans, de trois mois pour menaces à son amie de coeur enceinte de sept mois, bris de probation et de 30 jours pour des effractions en 1991.

En libéré conditionnelle jusqu'au 26 octobre, Labonté, demeurant à Sherbrooke, avait été condamné à deux ans pour des effractions en 1994, voies de fait contre un agent de la paix et entrave, à huit mois pour conduite de capacité affaiblie causant des blessures en 1992.

Après l'audience, Me Downey a expliqué qu'il désirait obtenir un rapport d'évaluation de son client avant d'aller plus avant dans la préparation de sa défense.

Me Bérnard a dit qu'il s'attendait de recevoir à la reprise le 19 juillet une partie de la communication de la preuve dans la cause de son client.

Il n'avait pas encore obtenu de communication de la poursuite ce qui est explicable à cause de la complexité de la preuve dans cette affaire.

Me Gilbert, diplômé en journalisme et en droit, a émis l'opinion que la couverture médiatique avait été trop loin.

Il a souligné que le droit à la présomption d'innocence avait été confronté à celui de la liberté d'expression et de presse.

Me Gilbert a mentionné que ces deux droits peuvent cohabiter ensemble mais que l'un ne peut primer sur l'autre sans quoi tout le système en souffrirait.

Enfin, le capitaine-détective André Castonguay a insisté sur l'appui des autorités de la ville dans cette enquête faite par deux équipes travaillant 24 heures par jour, ainsi que de la collaboration de la SQ, de la police régionale et de la SPCUM.



«Blanchette criait et frappait sur les murs» — son logeur

«Marcel (Blanchette) était un gars propre. Il ne laissait rien traîner... peut-être plus dans les dernières semaines, note M. Jean-Guy Lefrançois, propriétaire du logement sur situé sur la 13e Avenue à Sherbrooke. Le passage des policiers a aussi laissé des traces.»

Claude PLANTE
Sherbrooke

«Blanchette, c'était un gars bien tranquille. Jamais un mot. Jusqu'au jour où il a commencé à recevoir des amis. Eux, ils commençaient à me fatiguer.»

Selon Jean-Guy Lefrançois, le propriétaire du logement de Marcel Blanchette, 49 ans, l'un des trois individus inculpés dans l'affaire du meurtre de Isabelle Bolduc, rien ne laissait présager que son locataire puisse un jour se livrer à de tels actes depuis qu'il avait aménagé, en février dernier, malgré «des crises» occasionnelles.

«C'est un gars qui aimait la tranquillité. Mais, depuis quelques semaines, ça lui arrivait de faire des crises. Il se mettait à crier et à frapper sur les murs. Je pense que c'est un gars qui a besoin d'aide.»

«Et puis, ces derniers temps, il recevait des chums. Je ne sais pas qui ils sont. Je leur disais de ne pas stationner dans la cour. Ils le faisaient pareil.»

M. Lefrançois, dont la résidence située sur la 13e avenue à Sherbrooke comprend deux logements au sous-sol, est resté estomaqué devant la liste des accusations déposées hier contre son locataire et deux complices, Jean-Paul Bainbridge et Guy Labonté, probablement les amis qu'il recevait chez lui.

Le Sherbrookois, un enseignant, n'en revenait pas non plus d'apprendre que le logement de Blanchette aurait vraisemblablement servi le 30 juin dernier aux viols et agressions, à l'enfer qu'a vécu Isabelle Bolduc. «C'est écoeurant», laisse-t-il tomber.

«Nous n'étions pas là cette fin de semaine-là, rapporte le propriétaire. Nous étions partis à Matane pour une fête de famille. S'il s'est passé quelque chose, je n'ai pas pu entendre.»

«Je sais que quand nous sommes revenus, c'était le jeudi d'après (4 juillet), Marcel (Blanchette) a été surpris de nous voir et m'a demandé si nous avions raccourci nos vacances.»

Ensuite, il y a eu l'arrestation de Blanchette, à Montréal, à la suite de la disparition de la jeune livreuse d'une pharmacie de Fleurimont.

«C'était le mercredi suivant (10 juillet). Les policiers sont venus ici. Il y en avait partout. Ils ont fouillé l'appartement de fond en comble. Ils ont pris des empreintes. Aujourd'hui, tout est sale, ça n'a pas d'allure.»

«Marcel était un gars propre. Il ne laissait rien traîner... peut-être plus dans les dernières semaines, note M. Lefrançois.

Le champ libre

Le voisin de Blanchette, qui a désiré parler sous le couvert de l'anonymat, dit pour sa part qu'il n'a pu être témoin du bruit qu'aurait provoqué les agressions à répétition contre Isabelle Bolduc. Blanchette et ses acolytes, Jean-Paul Bainbridge et Guy Labonté, auraient donc eu le champ libre.

«Je travaille les fins de semaine, dit-il. Je n'étais pas là quand ça se serait passé. Je ne sais pas grand-chose de lui. Dernièrement, ça nous est arrivé de prendre une ou deux bières ensemble, comme deux voisins, c'est tout.»

On dirait effectivement qu'un ouragan est passé dans l'appartement de Marcel Blanchette. Les meubles ont été déplacés, les cadres sont décrochés. Partout sur les murs, des traces de substances servant à relever les empreintes don-

nant une bonne idée du travail des enquêteurs.

Dans la chambre du petit un et demi, un chevalet montre que Blanchette aime peindre. Une tasse aux couleurs de la maison de transition L'Étape, où il a séjourné après la prison, trône sur une table tout près.

Dans la cuisine, sur le comptoir, on pouvait compter de nombreux bouchons de bières. Il semble aussi qu'il y avait longtemps qu'on avait pas fait la vaisselle dans cet appartement.

«Qui va payer pour ça?, demande le propriétaire. Les policiers m'ont répondu que c'était au locataire. Mais il n'a pas d'argent. Évidemment ça sera moi! C'est la dernière fois qu'on louait cet appartement...»

Académie
MUSICALE
DES CANTONS DE L'EST

EN SPECTACLE
AU PARC
JACQUES-CARTIER
DIMANCHE
14 JUILLET,
17 h

DEFI
dco
96

LE SAMEDI C'EST GRATUIT!

La Tribune, Sherbrooke, samedi 13 juillet 1996

41 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

52 COMMERCE ET SERVICES

SPÉCIAL DE JUILLET

Placez une petite annonce 3 jours en semaine et nous la répétons GRATUITEMENT le samedi!

Vous rejoignez ainsi plus de 100 000 personnes. Pour tout vendre il vous faut La Tribune!

564-0999

1 800 567-6955 ZONE INTERURBAINE

BUREAU OUVERT: Lundi au vendredi de 9 h 30 à 16 h 30
LIGNES TÉLÉPHONIQUES: Lundi au jeudi jusqu'à 19 h 30
Vendredi jusqu'à 14 h 30

IMPORTANT: Cette offre est en vigueur jusqu'au 3 août 1996 (dernière parution) et s'adresse aux particuliers. Elle ne peut être combinée à aucune autre promotion. La facture s'établira au montant déterminé même s'il y a annulation après une ou plusieurs parutions. Aucun changement possible dans l'annonce.

LA TRISTE AFFAIRE ISABELLE BOLDUC

«Tuez-le», a crié l'otage aux policiers

Montréal (PC)

«Tuez-le, tuez-le!» a crié la jeune livreuse de pharmacie de Sherbrooke, en état de choc et en larmes, en se jetant dans les bras de l'agent Jean-François Picard, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), qui venait de la sortir de l'auto où elle aurait été gardée en otage depuis près de 12 heures.

C'est tout à fait par hasard que l'agent Picard et son compagnon, Biagio Cosentino, sont tombés sur la jeune femme et son présumé ravisseur, Marcel Blanchette, alors qu'ils se trouvaient dans la cabine téléphonique d'une station-service, boulevard Pie-IX, près de la rue Jean-Rivard, à Montréal. C'est ce qu'ils ont expliqué à La Presse en refaisant le fil des événements tels qu'ils se sont produits à Montréal en début de semaine.

L'agent Picard, 28 ans, qui compte trois ans et demi de service, et l'agent Cosentino, 37 ans, policier temporaire du SPCUM, ont raconté qu'ils n'ont pas eu le temps d'avoir peur, tout ce qui comptait étant de sauver des vies.

au poste de police. Ils se sont jetés dans leurs bras en les remerciant d'avoir sauvé la vie de leur fille.

Et l'agent Picard raconte: «C'est Cosentino qui conduit. Nous patrouillons le boulevard Pie-IX lorsque nous remarquons un véhicule Acura dans le stationnement du Petro-Canada. Quelques secondes plus tard, un message rentre sur notre ordinateur, disant qu'une personne était recherchée comme suspect de l'enlèvement d'une jeune Sherbrooke. Et qu'elle se trouvait probablement à bord d'une Acura noire. Le numéro de plaque était inscrit sur l'écran.

«Je dit à Biagio de tourner de bord afin d'aller voir si c'était l'Acura en question. On se rend entre les pompes et je constate effectivement que c'est la bonne auto. La jeune femme est dans la cabine téléphonique avec son agresseur derrière elle. Par la suite, nous avons appris qu'il avait une arme. Je prends le micro et je dit à Biagio de rester tranquille, qu'il ne faut pas s'enlever. Il ne faut pas qu'il y ait de prise d'otage. Je demande la coopération d'autres véhicules de police.»

Les deux policiers n'ont pas voulu intervenir immédiatement afin de ne pas risquer de vie.

«Blanchette nous regarde, reprend l'agent Picard. Nous restons calmes. Nous sommes à une cinquantaine de pieds de lui. Puis, il décide de remonter dans l'auto avec l'otage; il prend place derrière le volant. Nous le suivons en direction nord sur Pie-IX

sans allumer les gyrophares. Nous roulons jusqu'au boulevard des Grandes Prairies. Il s'est senti suivi. Il s'est tassé une première fois; nous avons allumé nos gyrophares. Il est reparti. Il s'est immobilisé à nouveau; nous lui avons transmis des ordres, nous avons dégainé et nous nous sommes rendus près de lui. Il a redémarré. A ce moment, nous sommes plusieurs véhicules de police, je demande à l'auto 1-8 de le dépasser et de lui couper le chemin. Le temps de réaction a joué pour nous. Nous avons pointé le revolver directement dans son visage.»

«Nous l'avons figé derrière son volant, poursuit l'agent Picard. Il regardait, il ne savait pas de quel côté aller», précise l'agent Cosentino.

C'est à ce moment que le suspect aurait voulu prendre son arme de calibre .22 et que la jeune femme l'en aurait empêché.

«Elle a évité une fusillade. Nous étions prêts», ont dit ensemble les deux agents.

Quand le policier Picard a constaté que Blanchette était bien tenu en joue, il a ouvert la portière du passager et il a pris l'otage par le bras. Elle pleurait. Les policiers ont mandaté immédiatement Urgences Santé.

Selon la jeune fille, Blanchette s'était rendu dans la cabine téléphonique afin qu'elle contacte ses parents pour qu'ils ne s'inquiètent pas de son retard. Il lui aurait dit qu'il n'avait rien à voir avec le meurtre d'Isabelle Bolduc.

Vérifications au sujet de meurtres non résolus

Sherbrooke

Selon le Journal de Montréal, à la suite de l'arrestation de Marcel Blanchette et de ses deux présumés complices, la Sûreté du Québec, la SPCUM et la police de Laval ont échangé des informations avec la police de Sherbrooke, au sujet de meurtres à caractère sexuel qui n'ont toujours pas été résolus dans leur territoire respectif.

Ainsi, la SQ a interrogé Marcel Blanchette sur les meurtres de Mélanie Cabay, 19 ans, et de Marie-Chantal Desjardins, toutes deux retrouvées mortes, le 5 et le 20

juillet 1994. L'entretien n'a pas permis de faire avancer ces enquêtes. Selon Me Peter Downey, avocat de Blanchette, ce dernier était en cure fermée à l'époque.

Les services policiers de la CUM et de Laval ont fait de même, notamment dans l'espoir de coïncider les meurtres de Valérie Dulpé et de Marie-Claude Côté à Montréal, ainsi que de Joleil Campeau et de Marie-Eve Larivière à Laval.

Les services policiers font habituellement des vérifications de ce genre chaque fois qu'il y a une arrestation pour un crime qui comporte des ressemblances avec ceux sur lesquels ils enquêtent.

Volkswagen de l'Estrie
4500, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST
569-9111

GOLF CL 186\$/mois*

Transport et préparation inclus

* Location démonstrateur, 24 mois avec versement initial de 1 500\$ ou échange équivalent. Aussi, dépôt de 225\$. Limite de 40 000 km. Taxes en sus. L'illustration peut différer.

NOUVELLE CARRIÈRE

Le concessionnaire VOLKSWAGEN #1 de l'ESTRIE recherche des individus avec une orientation de carrière pour des postes immédiats en vente automobile.

36 000\$ - 65 000\$
Aucune expérience requise

La compagnie offre :

- ★ Programme de formation professionnelle
- ★ Assurance groupe
- ★ Plan de pension
- ★ Voiture de démonstration

Nous avons réservé les services d'un consultant de carrière professionnel qui interviewer et fera la sélection des candidats, deux jours seulement, lundi 15 juillet et mardi 16 juillet. Posez votre candidature en personne seulement, de 9 h 30 à 18 h 00. SVP pas d'appel.

Cent employeur souscrit aux lois en matière d'équité d'emploi.

Des frais de formation partiellement REMBOURSABLES peuvent être exigés par le consultant.

Bienvenue gradués cégep / université

VOLKSWAGEN DE L'ESTRIE
4500, BOUL. BOURQUE
ROCK FOREST

Chronique minceur
Josée Audet, N.D.

Santé vous bien dans votre peau

VOTRE SANTÉ ET L'ALIMENTATION

On sait que l'embonpoint favorise certaines maladies. Par contre, ce n'est pas toutes les personnes qui font de l'embonpoint qui sont malades.

On sait également que bien s'alimenter favorise une bonne santé et du bien-être, même si ce n'est pas tous ceux et celles qui s'alimentent mal qui tombent malades. Du moins, pas pour l'instant.

Modifier ses habitudes de table n'est pas chose facile. Il faut avoir de bonnes raisons de le faire et encore faut-il savoir comment.

UNE EXPRESSION D'ÉNERGIE

Se croire en bonne santé parce qu'on a peu ou pas de symptômes est une illusion. La plupart des maladies sérieuses: cancer, diabète, maladies du cœur, cholestérol élevé se développent à notre insu, sans bruit. La santé n'est pas l'absence de symptômes mais plutôt une expression d'énergie, une excellente capacité de résister à la maladie.

Or le corps ne fabrique jamais d'énergie. Il en dépense constamment. Il fonctionne bien ou mal selon les matériaux qu'on lui fournit pour exprimer cette énergie vitale qui lui permettra de résister à la maladie.

LAISSEZ-VOUS ENTRAÎNER VERS LE BIEN-ÊTRE

Les gens viennent nous consulter pour différentes raisons: pour perdre du poids ou en gagner, parce qu'ils ont un problème de santé relié à l'alimentation, pour apprendre à mieux s'alimenter ou pour une combinaison de ces différentes raisons. Dans chacun des cas, notre objectif est de redonner au corps le maximum d'énergie au moyen d'un choix d'aliments qui convient parfaitement bien à chaque individu.

Nos tests cliniques nous permettent de connaître le type de physiologie de chaque personne et de pouvoir choisir les catégories d'aliments susceptibles de mieux équilibrer le métabolisme.

Très peu de gens peuvent se vanter d'avoir «une excellente capacité de résister à la maladie.»

Si vous êtes prêt(e) à accepter une part de responsabilité pour votre santé et votre bien-être, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. C'est dans le but de pouvoir vous informer davantage que votre première consultation est sans frais.

Profitez-en!

TÉLÉPHONEZ MAINTENANT

CENTRE NUTRITION-SANTÉ
4505, Boul. Bourque, Rock Forest
Tél. : 821-3646

Josée Audet, N.D.

BIOLIGNE
ÉGALEMENT DISPONIBLE À:
St-Laurent, Anjou, Laval, Repentigny, St-Lambert, Drummondville, Baie-Comeau

PREMIÈRE CONSULTATION GRATUITE

AVENTURE ELECTRONIQUE

NE PAYEZ RIEN AVANT

6 MOIS SUR TOUT!

SUR PRODUITS SÉLECTIONNÉS À PRIX RÉGULIER.

S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin.

S.A.C. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin.

RCA
MAGNÉSCOPE À 2 TÊTES
• Programmation à l'écran
• Télécommande
197\$

SONY
MINI SYSTÈME HI-FI
• Platine à deux cassettes
• Changeur CD à 3 disques
• Lecture programmée de 32 pistes
• 24 pré-réglages de mémoire
299\$

HITACHI
31" STÉRÉO Ultra NOIR
RABAIS 152\$
947\$

COMPAQ
PRESARIO 7222
• Processeur Pentium 100 MHz
• 8 Mo de RAM • De table
• Disque rigide de 1,2 Giga
• CD-ROM 4 vitesses (Quad-speed)
• Audio à 16-bit avec son ambiphonique 3D
• MPEG plein écran
• Modem intégré de 19,2/14,4Kbps
• Garantie 3 ans
• MONITEUR 14" INCLUS
2399\$

EPSON
STYLUS COLOR IIs
• Résolution : 720 ppp
• Option couleur incluse
• Qualité photographique
• Supporte papier régulier
129.99\$

SONY
DISCMAN^{MC}
• Convertisseur N/A à 1 bit
• Mega Bass®
• Écouteurs
389\$

CANTEL
amigo
Téléphone cellulaire pour aussi peu que **19.95\$/mois***

NOKIA
NOKIA 736
Noir, vert, et jaune disponible

GoldStar
CLIMATISEUR
• Ventilateur 2 vitesses
• Thermostat ajustable
• Ouverture minimum en hauteur 12 1/2"
6 000 BTU
Livraison gratuite

ENSEMBLE ÉLECTROMÉNAGERS
RÉFRIGÉRATEUR
• 18 pi. cu. • Portes réversibles
• 2 bacs à légumes
• 2 balconnets (1 gallon) dans la porte
CUISINIÈRE
• Nettoyage facile
• Prise pour appareil
SÉCHEUSE
• 4 cycles de séchage
• 4 choix de température
• Moteur robuste
LAVEUSE
• 7 cycles de lavage
• 3 choix de température
• Distributeur de javelissant
1999\$

ASPIRATEUR EUREKA GRATUIT!
valeur: 89\$

4 MORCEAUX

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs au fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région. chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

3280 Boul. Portland, Sherbrooke (819) 346-6633

LA TRISTE AFFAIRE ISABELLE BOLDUC

Selon la Commission des libérations conditionnelles Blanchette était un «risque assumable»

Manon CORNELLIER
Ottawa (PC)

La Commission des libérations conditionnelles jugeait, après avoir évalué son dossier et l'avoir rencontré, que Marcel Blanchette représentait «un risque assumable» pour la société et pouvait bénéficier d'une libération totale assortie de conditions.

C'est ce que qu'indique le texte de la décision rendue le 27 mars 1995 par les commissaires Gérard Gagné et Francine Corbin à la suite de l'audience de la demande de libération conditionnelle totale de Marcel Blanchette.

«Vous avez un travail qui vous permet d'assumer vos responsabilités financières et votre projet de sortie est réaliste, écrivent-ils. Avec le respect des conditions particulières qui vous sont imposées, vous êtes un risque assumable en libération conditionnelle totale.»

Les deux commissaires soulignaient qu'au cours d'une semi-liberté obtenue en avril 1994 et se terminant en avril 1995, Blanchette a «été capable de rencontrer les objectifs» fixés par la maison de transition l'Étape, où il résidait.

Passant en revue le comportement du détenu, ils notaient que Blanchette avait activement participé au mouvement des Alcooliques Anonymes, avait acquis une certaine assurance affective, avait trouvé un travail stable, avait fait des économies et rencontré une jeune fille.

Conditions

Comme la criminalité de Marcel Blanchette était «directement rattachée à la consommation d'intoxicants» et aux contacts avec d'autres criminels, ils ont exigé qu'au cours de sa libération il s'abstienne de toute consommation d'alcool et de drogues et ne communique ni ne fréquente aucune personne ayant un casier judiciaire. Il devait aussi éviter les débits de boisson, sauf les restaurants.

On saura au cours des prochains mois, à la lumière d'un procès, si la confiance des commissaires était justifiée ou non. Marcel Blanchette a en effet été accusé hier, avec Jean-Paul Bainbridge et Guy Labonté, de meurtre prémédité, d'agression sexuelle, d'enlèvement et de séquestration contre Isabelle Bolduc.

La jeune femme, dont le corps a été retrouvé dimanche dernier à Fleurimont, en Estrie, aurait été victime d'un viol collectif avant d'être assassinée.

Blanchette a aussi été accusé jeudi d'enlèvement, de séquestration et d'agression sexuelle sur la personne de Manon Saint-Louis, une autre résidente de cette municipalité.

Les commissaires reconnaissent dans leur rapport les effets de cette vie criminelle. «Vous avez passé la majorité de votre vie en établissement pénitentiaire et êtes devenu très institutionnalisé, en état d'intoxication, avec des périodes durant lesquelles vous étiez imprévisible et pouviez poser des actes violents.» Ils soulignent par la suite les progrès réalisés.

Une évaluation psychologique citée par les commissaires et rédigée en janvier 1993 indiquait que «le risque de récidive demeure élevé si M. Blanchette ne peut bénéficier d'une cure de désintoxication structurée (Portage ou autre semblable)». Marcel Blanchette n'a jamais suivi ce genre de thérapie, ayant plutôt recours au soutien des Alcooliques Anonymes.

«Tout le monde était réveillé»

Le directeur Michel Carpentier explique ainsi les bons résultats du service policier

Maurice CLOUTIER
Sherbrooke

«Les résultats obtenus sont le fruit d'un effort concerté. Tout le monde était réveillé», analyse le directeur du Service de la sécurité publique de Sherbrooke, Michel Carpentier.

Quelques heures après la mise en accusation pour meurtre de trois individus hier, il était vraiment fier de l'ensemble de la collectivité sherbrookoise, qui a réagi fortement aux crimes commis contre Isabelle Bolduc et contre une jeune livreuse d'une pharmacie de Fleurimont. «Les gens n'étaient pas indifférents. On a senti la préoccupation du public. Ce fut une semaine fébrile... C'est très motivant et aussi très stressant.»

Sans minimiser le travail de ses policiers, il a relevé le travail d'équipe. Concernant l'enlèvement de la jeune livreuse qui a finalement été élucidé à



Michel Carpentier

rapidement) et les policiers montrés étaient réveillés. C'était vraiment une prise de conscience collective.»

Réaction collective

Plus satisfaisant encore pour M. Carpentier, c'est le sentiment relevé au sein de la population que «c'est ensemble que nous devons maintenir notre qualité de vie. Les gens sont conscients que tu ne peux pas maintenir une qualité de vie dans une ville en vase clos.»

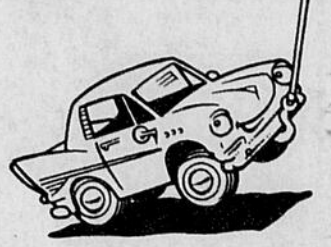
Même après une semaine étonnante pour lui et plusieurs de ses enquêteurs, M. Carpentier sort de ces événements encouragé par les réactions émanant de la population. «Je suis également très heureux du travail fait par nos

policiers.»

Avant que les événements laisseront des craintes chez les citoyens, le directeur Carpentier avait ce commentaire philosophique: «avoir une certaine crainte, c'est aussi le début de la sagesse.»

L'aboutissement de l'enquête dans l'affaire Isabelle Bolduc est survenu jeudi le jour même où M. Carpentier complétait son premier mois à la tête du service. Il était auparavant commandant du district de l'Estrie de la Sûreté du Québec.

Faites un bon coup,
donnez votre vieux bazou!



Programme Auto-Rein
de La Fondation canadienne du rein

RÉGION ESTRIE :
(819) 820-REIN «7346»

LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

Un témoin manque à l'appel

Sherbrooke (CP)

Dans le but d'étoffer le dossier des accusations portées hier, contre le trio des supposés meurtriers de Isabelle Bolduc, la Sûreté municipale de Sherbrooke lance un avis de recherche afin de retrouver un témoin de l'enlèvement de la jeune femme.

On souhaite qu'un homme qui se serait trouvé tout près du lieu de l'enlèvement de Mme Bolduc, sur la 12e avenue Nord le soir du 30 juin vers 3h du matin, se signale.

Les enquêteurs de la SM n'ont toutefois aucune description de l'homme qu'ils recherchent. On sait cependant qu'il serait passé tout près du suspect ravisseur et de la victime à ce moment là.

Cette personne est priée d'entrer en contact avec le détective Roger Surprenant, au 821-5544.

BEAUTÉ CLASSIC INC. CENTRE PROFESSIONNEL

— ELLE et LUI —

OUVERT
du lundi au vendredi
de 9 h à 21 h
samedi
de 8 h 30 à 16 h

1 SÉANCE
65\$
+ 15 min.
de bronzage gratuit

5 SÉANCES
250\$
+ 100 min.
de bronzage gratuit

du nouveau!

«BODY WRAP»
Perdez de 4 à 15 pouces
sur l'ensemble du corps
par séance
de 60 minutes

1333, rue Mi-Vallon, Rock Forest, J1W 1W6 **820-1333**

PROFITEZ DES VACANCES À PETIT PRIX !

MATÉRIAUX
Carrefour I N C

4 LITRES PEINTURE
«GRIS À PLANCHER»
1ère qualité, Château **24⁹⁷**

54001097/1100

TRACTEUR 15.5 forces
42 po de largeur de tonte
Taxes et préparation incluses
#0798804

199\$ /mois*
sur 12 mois

HYDROSTATIQUE

ENSEMBLE BISTRO
Table, 2 chaises
et coussins, des-
sus en verre.
Blanc seule-
ment. Fer forgé

#205104

99\$

BALANÇOIRE D'ENFANT
«BRITAIN»

159\$

* Sujet à l'approbation du crédit. Quantité limitée. Valable jusqu'au 21 juillet 1996.

CARREFOUR DE L'ESTRIE
3050, BOUL. PORTLAND, SHERBROOKE

QUATRE PNEUS UNIQUES EN UN SEUL.

MICHELIN One

Pneu haut de gamme toutes saisons

PLUSIEURS DIMENSIONS DISPONIBLES:

P175/70R13 99\$

P185/70R14 112\$

P205/70R15 130\$

**PARALLÉLISME
AUX 4 ROUES**

3995\$

MICHELIN

Comprend SANS FRAIS
Pose, balancement, changement des valves et le nettoyage des roues pour un service de qualité.

NOUVEAU DÉPOSITAIRE MICHELIN

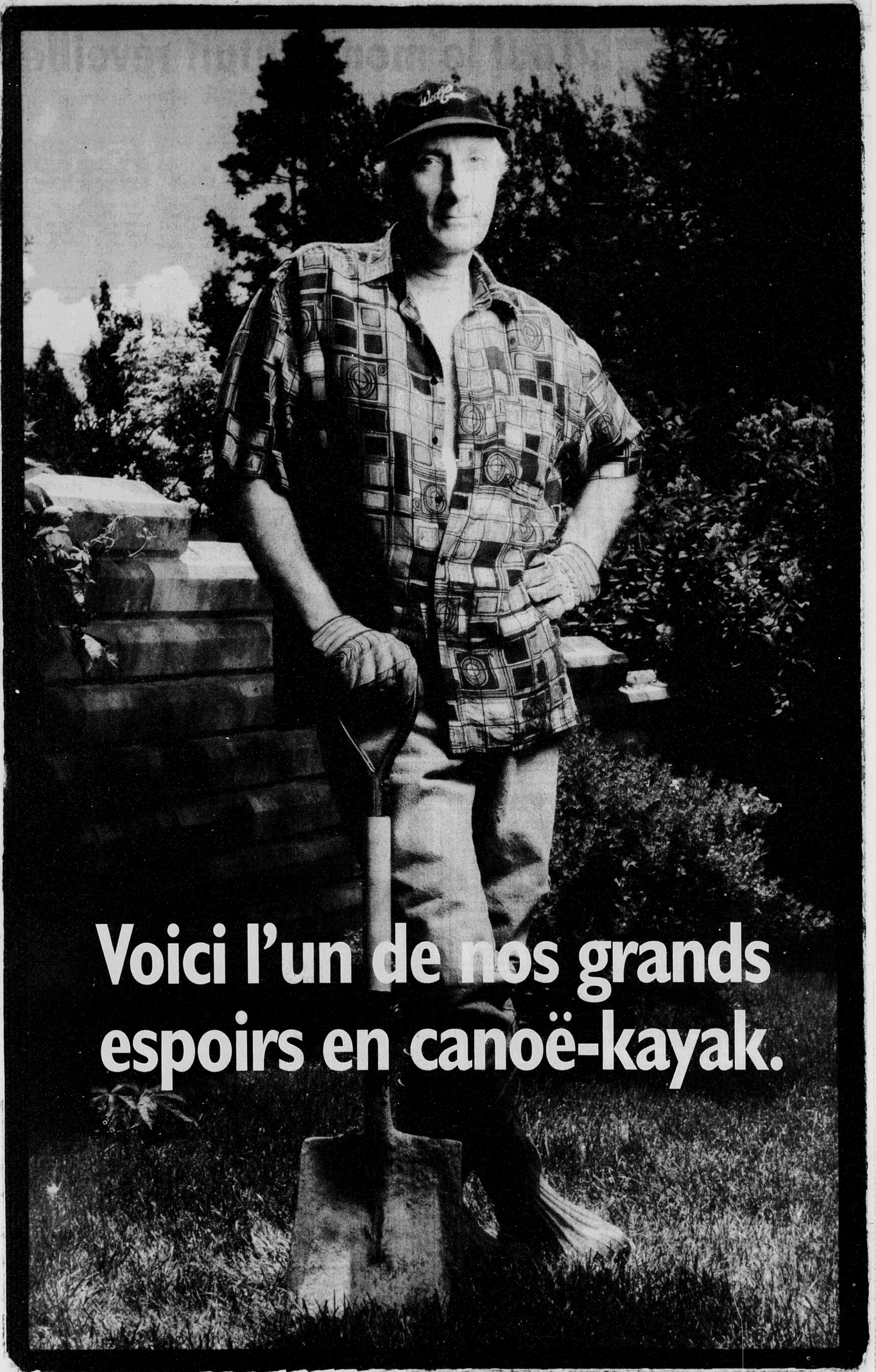
PERFORMANCE

AUTO PLACE DE SHERBROOKE PNEUS • FREINS ET SUSPENSION INC.

1350, rue King Est, Sherbrooke J1G 1E4 Tél.: 821-3199

AutoPLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

MICHELIN
PARCE QUE LES PNEUS, C'EST IMPORTANT



Voici l'un de nos grands espoirs en canoë-kayak.

Monsieur Nicolas Gaudry, beau-père de Caroline Brunet, membre de l'équipe canadienne de canoë-kayak.

Les seuls courants qu'il ait jamais vaincus, ce sont des courants d'air. Pourtant, nous sommes persuadés que sa présence à Atlanta pourrait faire toute la différence pour l'obtention d'une médaille par Caroline Brunet en canoë-kayak.

Les employés d'AT&T vont ainsi ouvrir leurs cœurs et leurs demeures pour héberger les familles et les proches qui viendront soutenir et encourager les athlètes des quatre coins du monde pendant les jeux d'Atlanta.

 **AT&T** Canada

Chez nous

1445 plants de mari saisis à Canton de Magog

Gilles DALLAIRE

Canton de Magog

Une enquête entreprise l'automne dernier par Police Memphrémagog, interrompue presque aussitôt amorcée en raison de la disparition des preuves et reprise au printemps a abouti hier à la découverte de 1445 plants de marijuana à Canton de Magog.

Les plants dont la hauteur variait entre cinq et 90 centimètres poussaient dans trois clairières de la forêt qui entoure une maison située au 41, chemin Laurendeau. La maison est invisible de cette route à cause de l'éloignement et de la densité du boisé qui l'en sépare.

Les policiers ont, du même coup, mis la main sur des contenants de mousse de sphagnum et de mousse de polystyrène, des engrais, des seaux

ayant pu servir à l'arrosage des plants et des lances ayant pu être utilisées pour l'épandage d'insecticides.

Ils ont aussi interrogé longuement les trois Montréalais qui occupent la maison depuis le printemps 1995. Un est au milieu de la vingtaine, un est dans la trentaine et le troisième est dans la quarantaine. Deux membres du trio qui loue la maison de la Société foncière Carbel, une firme dont le siège social est à Brossard, auraient déjà eu affaire à un tribunal à propos de possession ou de trafic de stupéfiants.

Aucune accusation n'a été portée contre eux, tout au moins pas hier, mais tout porte à croire qu'au moins un d'entre eux sera éventuellement invité à fournir à un juge des explications sur les raisons de la présence de la plantation presque sous son nez.

«Si nous n'avions pas découvert la plantation, la marijuana qu'elle aurait

fournie aurait rapporté plus de 150 000 \$ aux planteurs», a souligné l'agent Sylvain Guay qui fait enquête avec l'agent Guy Roy dans cette affaire.

Il a révélé que Police Memphrémagog a eu vent de l'existence de la plantation l'automne dernier mais que la récolte venait tout juste d'être faite lorsque les policiers ont voulu amasser des preuves contre les locataires de la maison.

«Nous les avions à l'œil depuis le printemps. Nous sommes intervenus avant que les plants arrivent à maturité parce que nous craignons qu'ils ne se méfient et fassent disparaître les plants», a-t-il expliqué.

Les plants ont été arrachés puis amenés au quartier général de Police Memphrémagog.

La plantation neutralisée hier est, de mémoire de policier, la plus grosse à avoir été découverte sur le territoire protégé par Police Memphrémagog.



Photo La Tribune Gilles Dallaire
Le sergent Marc Pomerleau, l'agent Christian Boily et l'agent Sylvain Guay arrachent les plants de marijuana découverts dans trois clairières de la forêt qui cerne une maison située au 41, chemin Laurendeau, à Canton de Magog.

Entre nous

Compton

Marché public à Compton tous les samedis de l'été

Compton (JD) - C'est aujourd'hui que l'on donne le coup d'envoi du Marché public de Compton qui se tiendra durant douze samedis consécutifs dans les jardins du Lieu historique national Louis-S.-St-Laurent avec la présence d'une quinzaine de producteurs et de transformateurs de la région de Coaticook et d'ailleurs en Estrie; un nombre qui augmentera sensiblement au cours des semaines pour atteindre la trentaine durant la période des récoltes.

Produits de boulanger, maraîchers, fruitiers, piscicoles (truite fraîche et fumée), de fleuristerie et d'élevage (agneau, boeuf, lapin, porc, veau et bison disponibles à la vente et également offerts en dégustation): voilà autant de savoureux produits qui prendront place et trouveront sans nul doute preneurs dès demain sur les étals des producteurs.

France Provencher, régisseur du lieu historique rappelle que la première expérience de marché public a été tentée durant une fin de semaine en 1992 et que depuis, le succès ne s'est jamais démenti. «Cette année, confie Mme Provencher, nous nous sommes associés à la Table de concertation agroalimentaire de la MRC de Coaticook et au Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) afin de pouvoir offrir un marché public sur une base régulière. Un sondage mené l'hiver dernier auprès de producteurs et de transformateurs d'un peu partout dans les Cantons de l'Est ayant démontré que le projet de marché public semblait en intéresser une majorité, nous avons décidé d'aller de l'avant.»

Theford Mines

Consultation publique sur la sécurité nautique au Parc de Frontenac

Theford Mines (NF) - Une consultation publique relative à un projet de restriction à la conduite à la conduite des bateaux sur les eaux de la Baie Sauvage sera menée par le ministère de l'Environnement et de la Faune particulièrement auprès des adeptes de canotage et de canot-camping.

C'est afin de répondre à de nombreuses plaintes de la part de clients du Parc de Frontenac et dans le but d'assurer une plus grande sécurité à tous les utilisateurs du plan d'eau que l'on proposera des zones limitant la vitesse maximale à 40, 25 et même 10 kilomètres/heure.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre plus large d'une consultation publique concernant des modifications à la réglementation fédérale sur les restrictions à la conduite des bateaux pour tout le lac St-François ainsi qu'une section des rivières Ashberham et aux Bleuets. Le secteur de la Baie aux Rats Musqués a déjà fait l'objet d'une consultation publique l'été dernier.

Une assemblée se tiendra dimanche le 14 juillet à 10h00 à la salle Desjardins du centre sportif Odilon Grenier de Coleraine. Une présentation de la proposition ainsi qu'un période de questions précéderont le vote auquel tout citoyen canadien peut participer.

Vers une apothéose pour la 15e édition!

Gérald PRINCE

Drummondville

Pour sa 15ième édition, le Festival mondial de folklore de Drummondville se dirige, à moins d'imprévus, vers une apothéose aussi grande que par le passé.

«Jusqu'à maintenant, nous n'avons rencontré aucun pépin: tout tourne rond et les gens sont heureux de fêter», confie Maurice Rhéaume, directeur général du Festival, lorsque rencontré hier.

Effectivement, les milliers de visiteurs témoignent fréquemment leur joie et leur enthousiasme, de voir ce Festival, qui se peaufine d'année en année et qui permet à des milliers de personnes de connaître davantage tout ce qui se fait de mieux dans le monde au niveau de la danse, de la musique et des activités folkloriques.

Au moment où s'entend la dernière fin de semaine du festival, les amateurs ne tarissent pas d'éloges sur les prestations des troupes visiteuses. Le folklore des gauchos du Brésil soulève l'admiration, tandis que les danses enlevantes des Bouriates de Sibirie cumulent

les succès.

En particulier, les visiteurs des pays de l'est de l'Europe, comme c'est la coutume, attirent les regards, que ce soient les Tchèques ou les Lettons, les Croates ou les Géorgiens, ou encore les Russes de Novgorod. Le cousinage des Français de la Réunion ou de la Suisse attirent les sympathies par leurs accents appartenés au nôtre.

Que ce soient les troupes de Djibouti en Afrique, du Mexique, du Sri Lanka, d'Israël, d'Italie (Calabre), de Chypre, de Belgique, des Pays basques espagnols et même, depuis hier, du Pérou, tous les ensembles attirent les festivaliers par leurs prestations colorées et fidèles à leurs traditions locales.

Aujourd'hui, samedi, sur la grande place du Parc Woodyatt, les festivaliers pourront voir, à toutes les heures, un spectacle différent, comme ceux de Bouriatie, Chypre, Mexique, Lettonie, pendant qu'à côté, des ensembles musicaux traditionnels animent le café des traditions. En soirée, une série de spectacles sur le thème du carnaval se donne au Centre Marcel-Dionne, le tout couronné par un

grand feu d'artifice au Parc Woodyatt, où il faut être présent absolument.

Demain, dimanche, des célébrations spirituelles se dérouleront pour tous les groupes à 10h au Centre Marcel Dionne et Mackinaw, la troupe-hôte du Festival, donnera le coup d'envoi sur la grande place, où des activités se poursuivent jusqu'en fin de soirée. Pour la soirée d'adieu au Centre Marcel-Dionne, presque complet hier, les troupes effectueront un dernier tour de danse et de musique avant de se retrouver, avec un décalage d'une heure, sur la grande place où se déroulera la majestueuse «nuit d'adieu».

Puisque tout a une fin, tôt lundi matin, les troupes quitteront Drummondville pour leur pays, pour un autre festival ou pour quelques jours de détente en attendant leur avion, laissant une manne impérisable de souvenirs joyeux.

Des plaisanciers veulent pouvoir naviguer librement sur la baie Verte

Austin (GD)

Plus de 500 plaisanciers ont, jusqu'à présent, signé une pétition réclamant le retrait d'un règlement approuvé récemment par le conseil municipal d'Austin qui a pour effet de limiter à 24 le nombre des embarcations mouillant simultanément dans la baie Verte.

L'approbation de ce règlement a fait suite à des plaintes répétées de riverains qui prétendaient être dérangés par les rassemblements d'embarcations dont cette baie du lac Memphrémagog est fréquemment la scène ainsi que par le bruit fait par leurs occupants.

Les protestataires dont le chef, M. Donald Darby, a choisi Me Jean-Pierre Rancourt comme procureur sont d'avis que le gouvernement fédéral conserve sa juridiction sur la surface du lac même s'il l'a délégué au gouvernement provincial qui l'a déléguée aux municipalités par la suite et que, même si c'était la municipalité d'Austin qui avait pleine et entière juridiction, les restrictions imposées par le règlement constituent un abus de pouvoir.

Me Rancourt a demandé et obtenu copie du règlement et du bail hydrique par lequel la municipalité loue une partie de la baie d'une superficie de huit hectares pour y aménager une aire de mouillage. Il n'a pas pu obtenir copie de la police d'assurance qui protège la municipalité en cas de poursuite judiciaire consécutive à un accident. Selon lui, la municipalité n'aurait fait aucun mystère de son intention d'épuiser le délai de 20 jours qui, en vertu de la loi sur l'accès à l'information, lui est accordé pour fournir un document.

FRAISIÈRE L.G. BÉGIN enr.

De retour à Sherbrooke au **1497, rue Conseil** (En face de Lou-Tec Fleurimont)

Réservez maintenant

INFORMATION... 849-7063 ou 849-4816

- Autocueillette
- Fraises cueillies par nous, pratiquement au même prix que l'autocueillette
- Si possible apportez vos contenants

20258

EATON

POUR SE SENTIR BELLE

Jouez les boucles avec notre permanente «Symphony» de Wella!

45\$

Comprend shampoing, coupe et finition ainsi que l'un de ces shampoings «System Professional» Wella 250 mL en prime: «quotidien doux», «Curl Treatment» ou «Colour Treatment». (Une valeur de 59,45\$)

Pour cheveux n'excédant pas la hauteur des épaules.

Offert par certains(es) stylistes seulement jusqu'au 10 août 1996.

Ne peut être jumelé à aucune autre offre.

Eaton au Carrefour de l'Estrie, 820-6311.

Eaton. On veut être votre magasin.

La plus grande

VENTE

de piscine et meuble de jardin de l'été!

Votre piscine installée en **48 heures** C'EST GARANTI! Ne payez qu'en juillet 97. **Aucun dépôt, aucun intérêt***

* Sur approbation de crédit.

Chaises longues super spécial **48.99\$**

Parasol prix régulier 129.95\$ à **50\$**

Meubles de jardin jusqu'à **60%** de réduction

Grand choix de **SPA** à partir de **1995\$**

Aucune offre raisonnable refusée

Plusieurs items en bas du prix coutant

Ajout de pièces moustiquaires 7.4' X 11.4' **SPÉCIAL 989.95\$**

1597, rue Galt Est Fleurimont **819.566.8558**

PHOTOS NON CONFORMES 20736

Nouvelle région administrative 04-sud

À quelques pas du fil d'arrivée

Gérald PRINCE

Drummondville

La MRC de Bécancour vient de parer la voie à l'accroissement rapide d'un rêve d'autonomie vieux de 30 ans. Les quelque 220 000 résidents

de la région administrative 04-sud sont sur le point de voir leur projet de création d'une nouvelle zone administrative se réaliser.

C'est avec joie et enthousiasme que la décision de la MRC de Bécancour a été accueillie tant à Drummondville qu'à Victoriaville. «Nous allons rencontrer le ministre Guy Chevrette d'ici trois semaines pour lui soumettre la version finale de notre projet», confie le maire de Saint-Charles et préfet de Drummond, Bernard-P. Boudreau, en précisant que le ministre sera invité à faire promulguer la création de la nouvelle région administrative pour le 31 août.

L'entente finale vient d'être conclue cette semaine lors d'une rencontre à Princeville où toutes les dernières informations ont été consignées dans le projet final.

À 10 contre 4

La plus importante nouveauté se situe au niveau de l'acceptation de la MRC de Bécancour de faire partie de la nouvelle zone administrative par un vote de 10 contre 4 municipalités. «Depuis que le projet a été lancé, les re-

présentants de Bécancour ont suivi son déroulement avec intérêt: nous n'avons jamais senti d'objection viscérale de leur part», confie la mairesse de Drummondville, Francine Ruest-Jutras, qui précise que les quelques points soulevés par cette MRC, comme sur la santé et la mobilité de la main-d'œuvre ont été résolus à leur satisfaction.

La nouvelle zone administrative regroupera cinq MRC: Drummond, Arthabaska, de l'Érable, Nicolet-Yamaska et Bécancour. Elle sera administrée par une Assemblée régionale, une nouvelle entité différente des Conseils régionaux de développement: on y trouvera 32 membres environ, soit 13 élus municipaux (4 pour Drummond, 3 pour Arthabaska et 2 pour chacune des autres MRC), six députés provinciaux (Arthabaska, Drummond, Johnson, Lotbinière, Nicolet-Yamaska et Richmond, ainsi que 13 représentants d'autant de tables sectorielles portant sur des sujets de compétence provinciale, comme la jeunesse, le développement industriel, culturel, communautaire, touristique, commercial et de services, agroalimentaire, les aînés, les travailleurs et syndicats, les femmes, les loisirs, sports et plein air, l'éducation et la formation professionnelle.

Trois pôles

Ce projet, qui a été bonifié après une tournée de consultations où se sont exprimés individus et organismes, ne compte pas de chef-lieu comme dans la plupart des zones administratives actuelles. Plutôt trois villes sont désignées comme pôles d'attraction et par le fait même bénéficieront de «Maisons du Québec» où seront regroupés les services gouvernementaux pour leur ville et pour l'ensemble de la région.

«C'est un projet très novateur, unique au Québec, qui reflète la volonté du milieu: je ne serais pas étonné que d'autres régions s'en inspirent», commente le député de Drummond, Normand Jutras, qui sait que déjà l'autre partie de la région-04, la Mauricie, étudie avec intérêt le projet de la région sud, parce qu'elle aussi, doit se réorganiser après cette scission.

Quant au nom de la nouvelle zone administrative, il n'est pas encore choisi: un concours devrait être lancé en septembre pour trouver une désignation qui fasse consensus.

Présidé par le député d'Arthabaska, Jacques Baril, le comité chargé de l'étude (on y travaille depuis plus d'un an) a accepté que le dépôt du document se fasse à l'Hôtel de ville de Bécancour. Des représentants des MRC visées par le projet - Arthabaska, Drummond, Érable, Nicolet/Yamaska et Bécancour - participeront à la «cérémonie».

M. Baril, qui flotte sur un nuage depuis qu'il a appris la bonne nouvelle de la bouche du préfet de la MRC de Bécancour, l'ancien député libéral Maurice Richard, il y a moins de 48 heures, part donc en vacances avec un boulet de moins aux chevilles.



Imacom-Daguerre par Martin Blache

Entouré de ses deux fidèles lutins, le Père Noël a fait une entrée triomphale dans les rues de Coaticook.

Un Noël... noir de monde à Coaticook

Jean DOYON

Coaticook

Les organisateurs de la cinquième édition du Noël en juillet ne pouvaient espérer une température plus clémente hier soir alors qu'une foule bigarrée et nombreuse prenait place tout au long du parcours de la désormais traditionnelle parade du Père Noël.

Il importe peu qu'il y ait eu 5000, 7000 ou 10 000 personnes, tout ce qu'on sait, c'est que les lieux où se déroulaient les festivités étaient noires de monde.

Du 5 à 7 au Musée Beaulne, organisé autour du thème «L'histoire du Père Noël», au concert de l'Harmonie de Coaticook, en passant par le conte pour enfants à la bibliothèque municipale, les clowns, le magasinage de nuit, les spectacles de tambours et clairons, les courses automobiles sur terre battue et le *boxing day* de demain, l'édition actuelle du Noël en juillet s'annonce comme un succès exceptionnel.

Alain Hallé, coordonnateur de Rues principales, qui organise l'événement, n'en revient tout simplement pas de l'ampleur qu'a pris l'événement au fil des ans. «La première année, se remémore-t-il, nous avons été pris de court tellement il y avait du monde. L'accueil des gens d'affaires et des commerçants a toujours été formidable.»

Les restaurateurs n'ont pas été en reste cette année puisque plusieurs d'entre eux participent activement à la fête en offrant des mets typiques du temps des Fêtes. Tourtière, bûche, dinde et atocas figurent sur les menus de nombreux restaurants.

Si on a délaissé cette année la messe de minuit, plusieurs résidents organisent de véritables réveillons de Noël avec échanges de cadeaux.

«On ne veut pas que Noël en juillet devienne une immense foire commerciale, allègue M. Hallé, mais nous avons réussi à intéresser les familles de toute la grande région de Coaticook, et même bien au-delà, à converger vers Coaticook pour cette fête.» Le début des vacances d'une majorité de travailleurs n'est sans doute pas étranger à cet engouement à venir célébrer nombreux et dans la convivialité des Noël en juillet.

Et Bonne année à tous!



Imacom-Daguerre par Martin Blache

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE

Service d'écoute téléphonique anonyme et confidentiel

5 6 4 - 2 3 2 3

1 800 667-3841

Besoin d'être écouté?

Quelqu'un est là pour toi!

Une leur d'espoir

7 jours
24 heures

Un personnage typique des contes pour enfants et répondant au nom de Monsieur Baldwin n'est pas passé inaperçu non plus avec son sac rempli de toutous et de marionnettes de mousse.

GOLF MONT ORFORD

Un des plus beaux au Québec

- Parcours panoramique de 18 trous à caractère écossais, conçu dans un environnement unique
- Défi constant et vue imprenable à chaque trou
- Un parcours à expérimenter



PROMOTION DE JUILLET

À l'achat d'un billet de journée, obtenez jusqu'à 50% de réduction sur la location de voitures de golf, du lundi au vendredi.

Réservez votre droit de parcours jusqu'à une semaine à l'avance.

819-843-5688
1-800-567-2772

Surveillez notre promotion du mois d'août

Bar, salle à manger, salons de réceptions
819-843-1263

Golf Mont-Orford, sorties 115 et 118 de l'autoroute 10.

SCIES à chaîne CLAUDE CARIER

À 20 MINUTES DE SHERBROOKE

SUPER PROMOTION



TRACTEUR

TIGA

Encore quelques modèles 1995

TRACTEUR COLUMBIA



COLUMBIA GARANTIE 3 ANS

FINANCIEMENT À PARTIR DE 121\$ semaine, T.T.P. inclus *avec comptant de 15%

COLUMBIA

Des gens de service!

FINANCIEMENT	6,9%	24 mois
D'INTÉRÊT	8,9%	36 mois

12 VERSEMENTS COLUMBIA FRAPPE FORT

LIVRAISON

GRATUITE

45, rue Craig, Cookshire
875-3847, 875-5649

FRAISES

FERME GASS

Plus de 16 ans d'expérience
Nous employons un minimum de pesticides
Venez goûter la différence

À 5 minutes de Lennoxville

CUEILLEZ-LES VOUS-MÊMES OU COMMANDEZ VOS FRAISES

75\$/lb 165\$/kg

Informations
562-4476

TINTAMARRE

CHERCHE UN TOIT!

Nous sommes les enfants de Tintamarre (c'est Sylvie et Bianca qui écrivent ce texte pour nous); dans notre groupe il y en a qui sont autistes et d'autres qui ont des p'tits et des gros problèmes de santé mentale et on est tous beaux. «Tintamarre» c'est un organisme sans but lucratif (avec un petit peu de sous) qui nous organise un beau camp d'été et qui nous garde les fins de semaine par petits groupes pour que nos parents prennent un repos. Mais voilà, nous n'avons plus d'endroit où aller... Avez-vous une très grande maison, idéalement à Sherbrooke, près d'une école avec un parc, en bonne condition, clôturée. On pourrait la louer ou l'acheter si elle n'est pas chère.

Appeler Sylvie ou Bianca au 822-3918, ce sont elles qui gèrent nos affaires... ça presse un peu, on n'a plus de toit et nos parents prendraient un repos en septembre et nous autres, on le dit pas, mais on aime ça aller au répit la fin de semaine.

Guillaume, Valérie,
Jean-François, Vincent et les autres amis de Tintamarre.

Avis aux donateurs: Tintamarre peut émettre des reçus pour dons de charité.

Tintamarre

MEPHISTO

LE SECRET DU CONFORT

L'AUTENTIQUE MEPHISTO
UNE COPIE RESTE UNE COPIE

VOICI LA LISTE DES DÉPOSITAIRES AUTORISÉS À OFFRIR LE SERVICE AINSI QUE LA GARANTIE MEPHISTO DANS LA RÉGION DE L'ESTRIE

<p>BOUTIQUES NEWPORT 370, rue Principale Ouest, Magog Carrefour de l'Estrie Galeries de Granby</p> <p>CARON CHAUSSURES 109, rue King Ouest Sherbrooke</p>	<p>CHAUSSURES GRÉGOIRE 2287, rue King Ouest Sherbrooke</p> <p>PABLO CARDI Carrefour de l'Estrie</p>
---	---

TOUTE LA MAGIE DES FEUX D'ARTIFICES DE LA FÊTE DU LAC DES NATIONS EN DIRECT à CHLT 630 dès 21 h 15

CHLT 630

104 photos pour 795 \$

Frais de session de 4,95 \$ seulement

Tous vos formats préférés:

Dans votre collection vous pouvez aller jusqu'à:

- 1-1x13 + 2-4x10 + 5-5x7
- 6-3/4x5 + 25 formats portefeuille
- 64 formats souvenirs

VOICI

Une toute nouvelle façon d'obtenir des photos à votre goût.

Choisissez vos arrière-plans et accessoires

Voyez et approuvez chaque pose immédiatement

Personnalisez votre collection optionnelle

Aucuns frais de studio supplémentaires par personne. Débourser seulement des frais de session de 4,95 \$ pour chaque offre annoncée, payables au moment de la session. Aucune limite quant au nombre de collections annoncées par famille. Veuillez toutefois vous limiter à une seule collection annoncée par personne. Les poses destinées à la collection optionnelle sont prises sans aucune obligation de votre part. Les formats des photos sont approximatifs.

Ouvert tous les jours!

Tout nouveau
WAL-MART
Studio de photographie

PHOTO DE PASSPORT 925 \$

Composez sans frais le 1888 232-6434 pour découvrir le Studio le plus près de chez-vous.

ROCK FOREST (Plaza Rock Forest)
Lundi - vendredi, 10 à 19 h
Samedi et dimanche, 9 à 17 h
FERMÉ LUNDI 1er JUILLET

77600

QUALITÉ DES COULEURS GARANTIE

Jimmy SLT 1996

*Pour 499\$ par mois,
le CUIR est inclus.
Le BOIS est en option.*



Pour le bois, VOUS AVEZ LE CHOIX: forêt Laurentienne, parcs de la Vérendrye, de la Mauricie, Forillon... Et ce n'est pas parce que le Jimmy a l'âme d'un coureur des bois qu'on a négligé le CONFORT. Au contraire! Avec son LUXE d'équipements et de cuir, c'est une véritable limousine des grands espaces au prix d'une simple berline.



499\$
/mois*
LOCATION 24 MOIS

Moteur V6 VORTEC 4300 de 190 chevaux • Boîte automatique électronique à 4 rapports avec surmultipliée • Climatiseur • Sac gonflable • Freins antiblocage aux 4 roues • Serrures de sécurité aux portes arrière • Barres stabilisatrices avant et arrière • Porte-bagages sur le toit • Télédéverrouillage • Verrouillage des portes, lève-glaces et rétroviseurs électriques • Volant inclinable et régulateur de vitesse • Console de pavillon avec boussole et thermomètre

- Sièges baquets avant à haut dossier en cuir Custom • Radiocassette AM-FM stéréo avec correcteur graphique
- Capacité de remorquage jusqu'à 5 500 lb (2 495 kg) • Traction intégrale également disponible.



ASSISTANCE ROUTIÈRE GARANTIE TOTAL L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec. *Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules 4 portes de base neufs 1996 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 24 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 2 929 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 575 \$ et première mensualité exigés. Préparation et transport inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 5 c du kilomètre après 48 000 km. 'L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL' sont offertes sur tous les véhicules neufs Pontiac Buick GMC 1996 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Opinions

La Tribune Raymond Tardif, Président et Éditeur
Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

Contre le sida: au-delà du condom



Jean-Guy DUBUC

Grande conférence internationale sur le sida à Vancouver. On en parle partout dans le monde: même qu'à Hollywood, Elizabeth Taylor se mêle de faire des reproches au Canada. Chez nous, on politise: des manifestants reprochent au premier ministre Chrétien de ne pas avoir assisté à l'ouverture, comme si sa présence pouvait servir à quelque chose. C'est vrai qu'il aurait pu signifier que son gouvernement était aussi sensible au sida qu'à la distribution de drapeaux canadiens. De ce côté-là, on ne fait sûrement pas de progrès.

Sur un autre plan, d'autres en font: «Approche révolutionnaire», lit-on dans les reportages. Qu'est-ce que ça peut être? «Le condom ne tient plus la vedette. Première campagne de prévention du sida qui évite de recommander l'usage du con-

dom.» Qu'est-ce qu'on propose alors, dans cette campagne de Los Angeles, qui vise les jeunes gais de 17 à 24 ans? «Le message repose sur l'estime de soi».

En d'autres mots, on met de côté les recommandations sur le comportement extérieur pour suggérer une réflexion sur une valeur humaine: le respect de la personne, en commençant par la sienne. C'est un grand pas de fait.

Bien sûr, une telle campagne ne condamne pas le condom. Mais elle va au-delà. Elle oblige à la réflexion sur une valeur plutôt que sur le comportement. «Le message incite à rester en vie parce qu'on en vaut la peine et que la société a besoin de nous», rapporte le journaliste sur place. Prochaine étape, peut-on espérer: réfléchir aussi sur la vie des autres.

Depuis le début de l'épidémie du sida, trois millions d'enfants sont nés avec une infection au VIH. Peut-on imaginer

plus innocentes, mises à mort par l'irresponsabilité coupable d'au moins un des deux parents? Ils n'avaient pas appris, les pauvres, à réfléchir sur la valeur de la vie qu'ils transmettaient.

Il n'y a pas d'école à la responsabilisation, ni chez nous ni ailleurs. L'évolution technologique actuelle nous rend de plus en plus indépendants et libres, même dans la communication avec les autres. On peut se servir de tout sans rien devoir à personne. Si, par exemple, vous vous branchez à l'Internet, vous pouvez profiter du monde entier, sans rien lui donner, et lui transmettre les pires messages, sans avoir à l'affronter.

Ici, au Québec, on n'a pas aimé, on a même ridiculisé les campagnes sur le sida qui suggéraient une réflexion au-delà du condom: peut-être qu'ailleurs, en Californie, on va nous apprendre quelque chose.

TRIBUNE LIBRE

A l'aube d'une ère nouvelle!

Issue d'une nombreuse famille, j'ai cultivé l'amour et la valeur du travail. Au sortir des études, quel enthousiasme, quel plaisir j'ai goûté à occuper ces nombreux emplois.

Aujourd'hui j'ai 50 ans. Je demeure en attente d'emploi pour tous ces jeunes pleins d'énergie, de dynamisme, de créativité et surtout, et surtout de ce besoin de mettre les mains à la pâte pour réaliser et façonner ce que notre société leur vend depuis qu'ils sont au monde. Scolarité, média, informatique, sciences et technologie ont modelé leur cerveau à un univers qui est en train de les «débrancher», de les «déconnecter» d'une humanité possible.

Elle est belle cette jeunesse, mais attention, notre société sait aussi en faire de véritables «monstres».

Quand, collectivement, allons-nous croire qu'il nous appartient, qu'il nous incombe de faire les choix qui s'imposent pour mobiliser cette jeune génération à la création d'une société porteuse encore de valeurs qui nous sont chères? Le travail, le respect des individus, des personnes, la dignité dans la possibilité de pouvoir s'assumer financièrement devant les obligations qui sont nôtres comme se loger, se nourrir, se vêtir soi-même et non dépendre de ces mesures qui nous laissent croire à la charité que

l'on nous fait, doivent devenir des priorités en action et non seulement en belles promesses électorales et publicitaires.

Un appel que je lance, un souhait que je formule, une espérance que je porte pour très, très bientôt.

Diane Lévesque
Mère et citoyenne d'un si beau pays?

«Reconnaissez-vous l'indépendance de la Corse?»

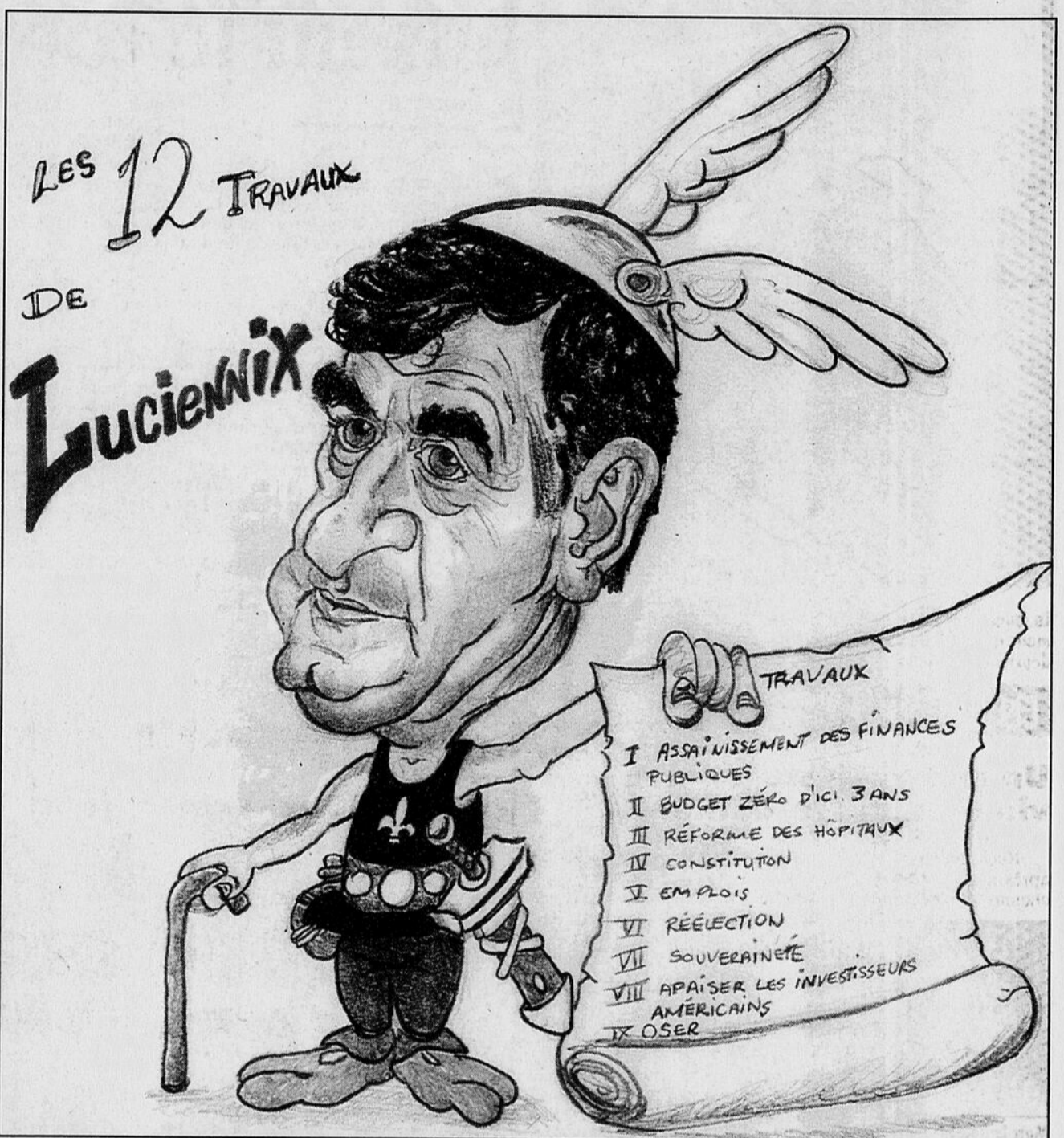
La classe politique française promet une reconnaissance immédiate et rapide advenant un vote visant la séparation du Québec. Il serait curieux de savoir si les dirigeants politiques français accorderaient cette même reconnaissance aux nationalistes corses qui prétendent à une indépendance similaire.

Par ailleurs, Monsieur Bouchard, qu'en dites-vous? Reconnaissez-vous le désir des corses à l'indépendance?

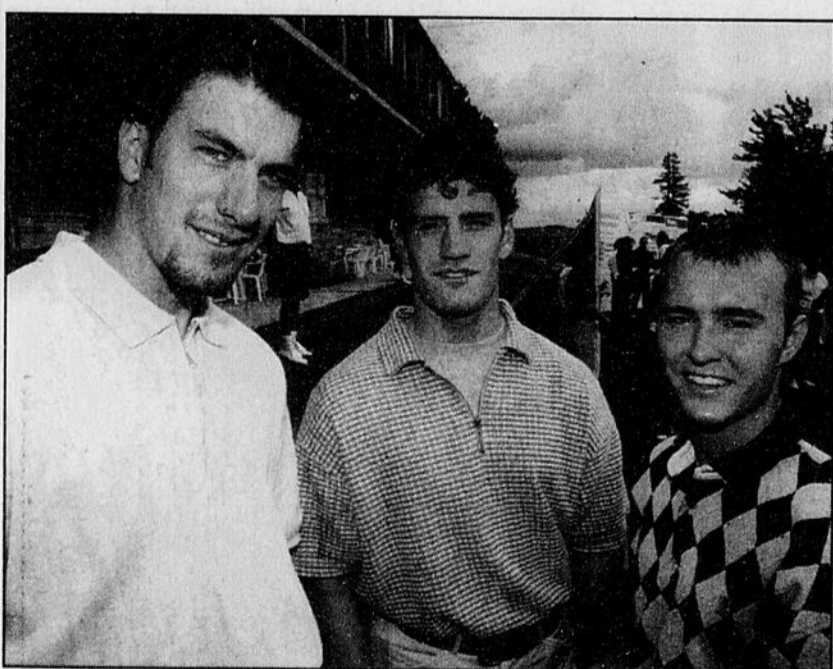
Denis Pelletier
Sherbrooke

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef



Bon été!



Imacom/Daguerré, Grant Simeon

Trois champions à leur façon passent un été qui sera superbe malgré le mauvais temps, ne serait-ce que par leurs exploits encore inoubliés. De passage dans la région pour le tournoi Lebeau-Lefebvre cette semaine, **STÉPHANE FISETTE** et **STÉPHANE YELLE** de l'Avalanche du Colorado et **JOCELYN THIBAUT** des Canadiens de Montréal vous souhaitent: «un été Numéro UN» comme l'est l'Avalanche et comme l'est Jocelyn avec son équipe.

LETTRE OUVERTE

«L'attitude du gouvernement dans le dossier de l'amiante est inacceptable»

Monsieur Lucien Bouchard
Premier ministre
Edifice «J», 3ème étage
885, Grande-Allée Est
Québec (Québec)
G1A 1A2

Monsieur le Premier ministre,

C'est avec stupéfaction que j'ai appris l'annonce du gouvernement français d'interdire la fabrication, l'importation et la mise en vente de produits contenant de l'amiante, notamment l'amiante-ciment. J'ai été consterné de voir avec quelle désinvolture votre gouvernement, par l'entremise de la ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts et du ministre des Relations internationales, a accueilli cette décision.

Inutile de vous préciser qu'à titre de représentant à l'Assemblée nationale d'une population qui tire largement sa subsistance de l'industrie de l'amiante, je ne peux rester insensible à cette annonce de la France qui risque, à mon humble avis, de trouver écho auprès des autres pays de la Communauté européenne. Aussi, il est de mon devoir d'attirer votre attention sur ce dossier afin que des mesures appropriées soient prises dans les plus brefs délais afin de minimiser la portée de ce geste brutal et irrationnel à l'endroit de notre industrie de l'amiante. Il m'apparaît également pour le moins surprenant et assurément inconvenant que le Premier ministre français ne vous ait pas entretenu des intentions de son gouvernement lors de sa récente visite au Québec, sachant pertinem-



Yvon Vallières, député de Richmond

ment l'importance que revêt l'industrie de l'amiante pour le Québec.

Je trouve particulièrement inacceptable l'attitude de la ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts qui a déjà indiqué, par voie de communiqué, qu'elle renonçait à livrer bataille face à cette décision, se contentant de vouloir intervenir pour influencer les décideurs français lorsqu'ils étudieront les produits de remplacement de l'amiante. Cette approche est désolante, voire attristante, par rapport aux efforts colossaux qui ont été consentis dans le passé pour redonner à l'amiante ses lettres de noblesse à travers le monde entier.

Quant aux propos tenus par le ministre des Relations internationales à l'effet que cette interdiction ne changera pas grand-chose à la réalité puisque l'amiante n'est plus utilisée pour l'isolation, oubliant du même coup tout l'impact du bannissement des produits d'amiante-ciment, ces propos du ministre se passent de tout commentaire, tellement ils me semblent inspirés par son ignorance du dossier.

Vous comprendrez donc, Monsieur le Premier ministre, mon inquiétude et c'est au nom de toute la population que je représente à l'Assemblée nationale, et plus particulièrement celle de la région d'Asbestos, que je requiers votre implication personnelle afin de préparer une intervention musclée auprès des autorités françaises pour dénoncer le geste sans discernement qui a été posé, sans aucun avis préalable et sans fondement scientifique.

Je crois donc que des démarches immédiates devraient être entreprises avec le gouvernement canadien et les instances représentatives du secteur de l'amiante, afin de protester officiellement contre cette décision déraisonnable et irrationnelle des autorités politiques françaises qui vient remettre en cause les efforts scientifiques et financiers qui ont permis d'établir que l'amiante peut être utilisée de façon sécuritaire.

Comptant sur votre diligence dans le traitement de ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Yvon Vallières, député

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur
Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RESSOURCES HUMAINES

Michel Poulin
Directeur

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef
Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur
Alain LaClerc
Jocelyn Godbout
Adjoints au directeur

PRÉ-IMPRESION & PRODUCTION

René Béliveau
Directeur
André Roberge
Michel Doyon
Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur
Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
Directeur
André Côté
Adjoint au directeur

L'Escouade Tic Tac envahit les parcs

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Le Pont Brije, la Coalition du travail de rue et d'autres partenaires dont L'Épée Ste-Jeanne d'Arc, ont réussi leur «Mission impossible». Ils ont créé l'Escouade Tic Tac et l'ont dotée d'un autobus qui lui permettra de se rendre où sont les jeunes: dans des parcs de la ville.

Hier matin, en présence du maire de Sherbrooke, Jean Perrault, les membres de l'Escouade Tic Tac ont pris possession de leur véhicule: un autobus scolaire de la CMTS, redécouleur aux couleurs de l'escouade et réaménagé de manière à pouvoir accueillir personnel et matériel.

À partir de maintenant et jusqu'à la fin du mois d'août, l'escouade fera la tournée des parcs des quartiers moins favorisés de Sherbrooke dont les unités de voisinage Immaculée-Conception, Ste-Jeanne d'Arc et St-

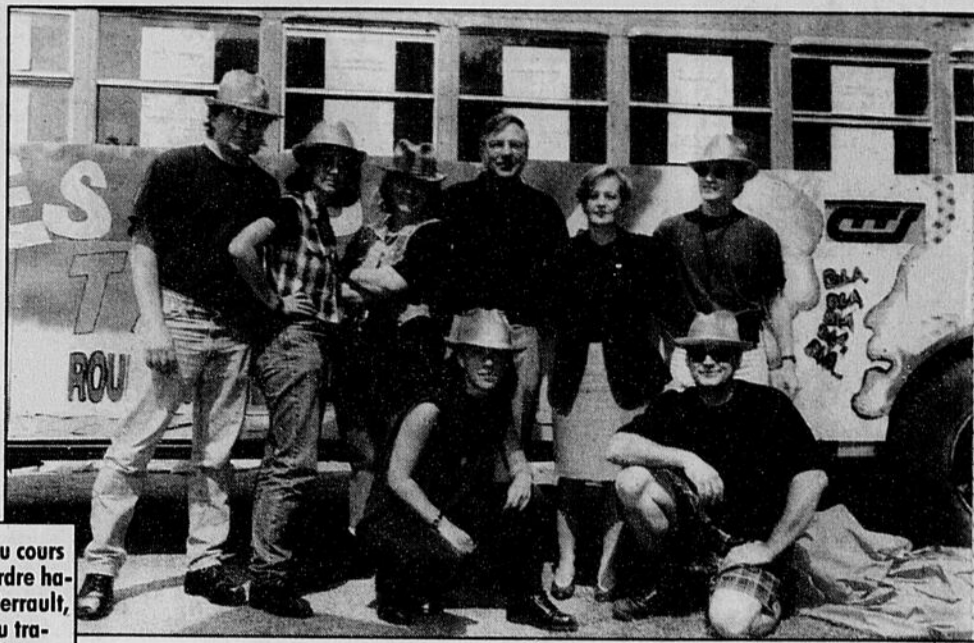
Joseph. L'équipe composée de Caroline, de Julie, de Geneviève, de Thierry, de Jean-François et de Jean Comtois, du Pont Brije, proposera leurs services aux jeunes de 9-13 ans et aux plus vieux, de 14-17 ans.

Aux premiers, durant la journée, à raison de huit périodes de deux heures par semaine, l'escouade proposera notamment sa malle à trucs (jeux coopératifs), son créatic (modèles, sculptures, peintures), sa place aux jeunes (cerfs-volants, bâtons du diable, etc.) et son salon de lecture.

Pour les 14-17 ans, Tic Tac fera des interventions le soir, de 18h à 22h, selon les festivités ou à certains soirs à déterminer.

La directrice générale de la CMTS, Huguette Dallaire, a signalé que ce dossier a été le premier dont elle a pris connaissance lors de sa nomination. La CMTS, a-t-elle ajouté, est fière de s'associer à ce projet, en prêtant cet autobus et en fournissant l'essence et les services d'entretien et de réparation.

Pour le reste, Tic Tac a été possible grâce à divers partenaires dont Sherbrooke Ville en Santé, les Services récréatifs et communautaires, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie et Direction des ressources humaines Canada. Enfin, s'y greffent de nombreux bienfaiteurs, des commerces et des entreprises de la région de Sherbrooke.



L'autobus de l'Escouade Tic Tac a fait sa première apparition publique, hier matin, au cours d'une cérémonie à laquelle participait, notamment, le maire Jean Perrault. Dans l'ordre habituel debout, Thierry Pinet, Caroline Gravel, Julie Côté, membres de l'Escouade, M. Perrault, Huguette Dallaire, d.g. de la CMTS, et Jean-François Roos, membre de la Coalition du travail de rue; à l'avant, Geneviève Beaudoin et Jean Comtois, coordonnateur du Pont Brije.

Deux actes de vandalisme brisent le coeur d'une fleuriste

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Sylvie Ashby souhaite de tout coeur que le vandale qui a fracassé la vitrine de son commerce de fleurs, rue Galt Ouest, dans la nuit de jeudi à hier, lise ce texte.

Elle a un message pour lui. Elle veut lui faire comprendre que, davantage qu'une vitrine et le vol d'une plante, il a sans doute du même coup porté un coup fatal à une jeune entreprise et à l'emploi qu'il permettait.

C'est qu'hier matin, en prenant connaissance du deuxième méfait dont elle est victime en quelques semaines seulement, Mme Ashby, la propriétaire et l'unique employée d'Alexandria Fleuriste, avait le moral dans les talons. Les yeux pleins d'eau, elle songeait à fermer boutique.

«J'ai créé cette entreprise il y a neuf

mois. J'y ai investi tout ce que j'avais. J'y mets mon coeur et mon âme... J'y travaille six jours par semaine et jusque tard le soir. Et, voilà, que par deux fois je me fais vandaliser. A chaque fois, les montants sont de l'ordre de quelques centaines de dollars, de la grandeur du déductible de l'assurance. De sorte que je dois tout payer de ma poche... Là, je me demande si ça vaut la peine de continuer. Travailler comme une folle pour être à nouveau victime de vandalisme».

Elle déplore que des gens considèrent fausement les marchands comme des riches que le vandalisme ou le vol à l'étalage ne peut toucher. De tels incidents peuvent au contraire les ruiner.

Mme Ashby n'est pas la seule à vivre de telles situations. Il y a quelques jours, M. Pompon, un commerce spécialisé dans la vente, la réparation, le rachat et la remise en état d'articles pour enfants, également rue Galt Ouest, dans le secteur du parc Dufres-

ne, a aussi été victime d'un vandale qui s'en est pris à sa vitrine.

«Je comprends ce que dit cette fleuriste... Un tel geste de vandalisme mange les profits de plusieurs jours, voire de plusieurs semaines et mois d'activités» note le propriétaire, Donald Chamberland.

Selon Mme Ashby, les ac-

tes de vandalisme peuvent être reliés à des festivités extérieures comme celles de la Fête du Lac des Nations où des jeunes s'enivrent et décident de faire «la fête».

«Le policier qui est venu faire le constat, ce matin, m'a dit être débordé. Il avait six ou sept autres constats de cette nature à produire... Un lendemain de fête...»

NOUVEAU CONCEPT INFORMATIQUE

VOUS permettant d'avoir un ORDINATEUR Pentium 100 et Plus «FULL» VOUS permettant de déduire votre ordinateur de vos IMPÔTS INCLUANT un service de livraison, INSTALLATION et formation INCLUANT un SUPPORT TECHNIQUE complet durant deux ans et de ne RIEN PAYER avant 6 mois sur approbation de crédit Soirée d'information les Lundis ou Mardis 17 hrs au Promenade King Pour informations ou rendez-vous : Jody (819) 569-1109

21181



La jeune fleuriste Sylvie Ashby (en médaillon) avait l'âme aussi démolie que sa vitrine, hier matin, après avoir pris connaissance du deuxième méfait dont elle est victime en quelques semaines.

EN BREF

Un motocycliste perd la vie chemin Ste-Catherine

Rock Forest (CP) - Un jeune homme de 22 ans est décédé après avoir perdu le contrôle de sa moto, hier matin sur le chemin Sainte-Catherine, à Rock Forest. Marc Laliberté, de Sherbrooke, a perdu la vie après que son engin ait dérapé, lors du dépassement d'un camion semi-remorque.



Marc Laliberté

Il semble, selon les premières constatations des policiers de Rock Forest, que le motocycliste n'a pu calculer le temps du dépassement avant sa manœuvre.

Voulant accélérer pour éviter une voiture qui venait en sens inverse, le motocycliste a vraisemblablement provoqué le dérapage de son véhicule. Lui et sa moto, une Honda de 600cc pratiquement neuve, sont alors partis en tonneaux.

Le jeune homme serait décédé à la suite des nombreux impacts de son corps contre la chaussée. À l'arrivée des policiers, ses signes vitaux ne répondaient plus.

En aucun temps, le motocycliste n'est entré en collision avec le camion.

L'accident, qui s'est produit vers les 8h, a eu lieu vis à vis le 3891 du chemin Sainte-Catherine. L'événement a provoqué un bouchon de circulation pendant de nombreuses minutes.

Aucun écho des deux jeunes filles portées disparues

Sherbrooke (CP) - On est encore sans nouvelle des deux jeunes Sherbrookoises disparues depuis le 8 juillet dernier. Hier, les policiers de Sherbrooke ont émis un avis général auprès de tous les médias.

Les corps policiers de la province ont aussi été alertés de la disparition de Annie Tremblay et de Annie Bertrand, deux adolescentes qu'on pense en fugue.

Toutefois, compte tenu des événements tragiques survenus ces derniers temps dans la région sherbrookoise, soit le décès de Isabelle Bolduc et l'enlèvement d'une jeune livreuse, leurs parents s'inquiètent grandement.

Toute information sur les allées et venues des deux disparues peut être communiquée aux policiers de Sherbrooke, au 821-5544.

«Sherbrooke, ville fleurie»: nouvelles règles du jeu

Sherbrooke - La Ville de Sherbrooke tient à rappeler aux citoyens les nouvelles règles du jeu pour le concours «Sherbrooke, ville fleurie».

Ainsi, les membres bénévoles de la Société d'horticulture et d'écologie de Sherbrooke parcourront à compter de lundi les rues de la ville pour la présélection et laisseront un carton pour aviser les propriétaires dont la demeure aura été sélectionnée.

Si le propriétaire ne désire pas participer au concours, il devra aviser la Division des communications de la Ville de Sherbrooke par téléphone (821-5572) avant le 5 août prochain.

La présélection se déroule du 15 au 26 juillet, tandis que le jugement final aura lieu entre le 5 et le 16 août. La remise des prix est prévue pour la fin d'août ou le début de septembre.

Production écologique

FRAISIÈRE MAURICE JOUIS

Aussi fraises cueillies

Route 147, via Compton 835-5333

On VOUS paye pour acheter!

Achetez les appareils Admiral et recevez des Multi-dollars...



60 MOIS de GARANTIE
Sans frais supplémentaires

VENEZ COMPARER NOS PRIX

Admiral

- Achetez 1 appareil Admiral et obtenez 50\$ de Multi-dollars*
- Achetez 2 appareils Admiral et obtenez 100\$ de Multi-dollars*
- Achetez 3 appareils Admiral et obtenez 150\$ de Multi-dollars*
- Achetez 4 appareils Admiral et obtenez 250\$ de Multi-dollars*

*Achat minimum de 300\$ requis. Voyez les conditions de participation.

Faites vite! Durée limitée!



GILLES BOISVERT INC.

231, rue King Ouest Sherbrooke 563-4743



20870

POUR
CÉLÉBRER
SON

4^{ième} ANNIVERSAIRE ET LES VACANCES

PROFITEZ DES RABAIS VOLUME

Beaucage

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

CAVALIER Z-22 1996

Freins ABS
Deux coussins
gonflables

transport
en sus

PRÉPARATION
INCLUSE

12 996\$

ou

186\$

TRANSPORT ET
PRÉPARATION
INCLUS

*/mois 36 MOIS

EN
PLUS

LECTEUR CD
10 DISQUES

GRATUIT*

CAVALIER 4 PORTES 1996

Freins ABS Deux coussins gonflables

transport
en sus

PRÉPARATION
INCLUSE

13 296\$

ou

186\$

*/mois 36 MOIS

TRANSPORT ET
PRÉPARATION
INCLUS

Cette offre se termine le 31 juillet 1996 ou jusqu'à épuisement des stocks.

LUMINA VAN

1996

289\$

*/mois

**AUCUN COMPTANT
AUCUN DÉPÔT**
Transport et préparation inclus



- Moteur V-6, 180 chevaux
- Boîte automatique à 4 rapports
- Régulateur de vitesse
- Volant inclinable
- Climatiseur
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Sièges baquet indépendants
- Sac gonflable

- Panneaux de polymère résistant aux chocs
- Poutrelles latérales de sécurité
- Freins ABS
- Verrouillage électrique des portes
- Miroirs électriques
- Glaces teintées

* Bail de 36 mois avec échange ou comptant de 1 978\$ sur Cavalier Z-22 et de 2 098\$ sur Cavalier 4 portes. Limite de 78 000 km. Excédentaire de 5¢/km. Sujet à l'approbation du crédit.
** Bail de 60 mois, aucun comptant ni dépôt. Transport et préparation inclus. Limite de 120 000 km. Excédentaire de 7¢/km. Solde résiduel de 9 685\$. Sujet à l'approbation du crédit. Taxes en sus. Les photos peuvent différer

Beaucage

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

4339, BOUL. BOURQUE
ROCK FOREST
823-4343

